



RAPPORT RSE 2023

#ResponsibleParNature



“

Nous créons depuis 1972 des solutions d'emballage alimentaire responsables.

C'est un métier noble, essentiel et très complexe, car nos produits touchent en même temps à la sécurité alimentaire, à la santé publique et à la préservation des aliments. Une réalité qui nous fait porter une responsabilité bien particulière, dont nous avons conscience, et qui nous oblige plus que tout autre acteur économique à être vigilants, impliqués et exigeants : en un mot, engagés.

Cette responsabilité sociétale ne date pas d'aujourd'hui : grâce à un schéma économiquement viable et à une recherche permanente d'impacts positifs sur la société, elle nous a permis de contribuer depuis plus de 50 ans aux enjeux du développement durable. Toujours aussi volontaristes, nous agissons simultanément sur trois domaines, social, économique et environnemental, notamment à travers la conception de nos produits, l'organisation de nos centres de production, nos

conditions de travail, nos pratiques commerciales, les questions relatives aux consommateurs et au développement local ou nos règles de gouvernance.

Fruit d'un travail collaboratif au sein de notre si talentueuse fédération de PME, ce premier rapport RSE a pour vocation de présenter nos actions et les objectifs que nous nous sommes fixés. Une façon également de témoigner de la sincérité de notre engagement à l'égard de nos collaborateurs, de nos partenaires et de notre Terre, si chère à nos yeux.

Sophie GUILLIN

Directrice Générale du Groupe GUILLIN

I. NOUS GÉRONS UNE CHAÎNE DE VALEUR ESSENTIELLE ET SPÉCIFIQUE

Depuis l'origine en 1972, notre métier consiste à imaginer, fabriquer et distribuer des solutions d'emballage alimentaire fiables, adaptées et responsables, principalement destinées à la protection des aliments frais pour différents types de clientèle : les GMS, la restauration commerciale, le commerce traditionnel, les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, les industriels de l'agroalimentaire et la restauration collective.

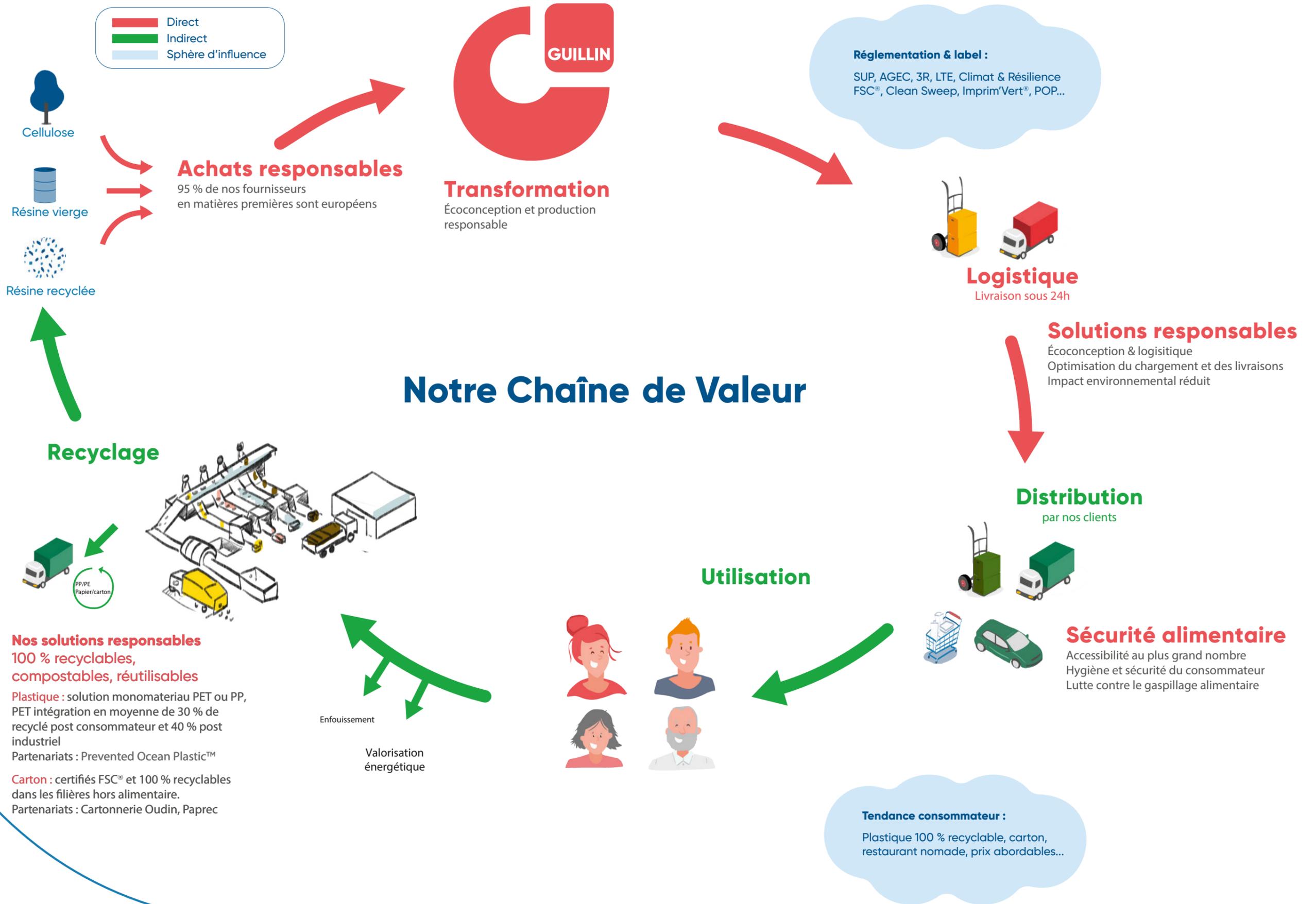
Nos emballages sont essentiels, ils répondent aux besoins vitaux d'une économie ouverte : protéger, conserver, transporter, présenter, informer et éviter le gaspillage alimentaire. Leur design qui marie esthétique et fonctionnalité, rend les produits alimentaires à la fois désirables, faciles à conserver, à transporter et à consommer.

Nous sommes ainsi au cœur d'une chaîne de valeur complexe qu'il nous faut maîtriser tout au long du cycle de vie de nos produits pour garantir le développement durable du Groupe et de son écosystème. Gérer cette chaîne de valeur, c'est compter avec :

- **des gammes de produits très larges** en évolution constante (plus de 25 000 références, chaque catégorie de produits appelle des solutions de conservation et de transport adaptées) dans différents matériaux comme le PET, le PP, le carton, la pulpe, le papier.
- **une grande variété de sujets** à traiter (relatifs à la protection des aliments, à la santé publique, au gaspillage alimentaire, à l'environnement, à la législation par exemple) portés par un pool très large d'acteurs économiques, sociaux et institutionnels.
- **une succession d'actions ou de métiers très divers** : recherche et développement, sourcing, transformation, logistique, distribution, usage, gestion de la fin de vie.

En résumé des facteurs très diversifiés mais tous très importants sur lesquels nous bénéficions d'un impact parfois direct, parfois indirect ou simplement d'une certaine influence.





II. NOUS ASSURONS UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Nous assumons une vraie différence que nous cultivons depuis plus de 50 ans : le Groupe GUILLIN, du nom de son fondateur, est une aventure familiale dont le développement, porté vers l'innovation et l'international, reste fidèle aux valeurs de son territoire rural d'origine (la vallée de la Loue en Franche-Comté).

Nous nous inscrivons naturellement dans une vision à long terme, de façon responsable : les emballages alimentaires jouent un rôle essentiel pour perpétuer la qualité, la diversité et le plaisir dans l'alimentation, ils protègent les aliments et les consommateurs aujourd'hui et demain en accompagnant les nouveaux modes de consommation. Ils doivent concilier utilité et respect de l'environnement ; le monde de demain sera organisé autour de l'économie circulaire, raison pour laquelle nous avons fait le choix de n'utiliser que des matériaux recyclables parfaitement adaptés à cette ambition.

De même, notre gouvernance familiale est à la fois structurée et bienveillante afin d'offrir aux filiales du Groupe un cadre solide et épanouissant pour une gestion efficace et performante. Elle s'articule autour de trois notions fortes décrites ci-après, qui permettent de définir nos indicateurs de RSE sur le plan social, économique et environnemental.

Le principe de transparence

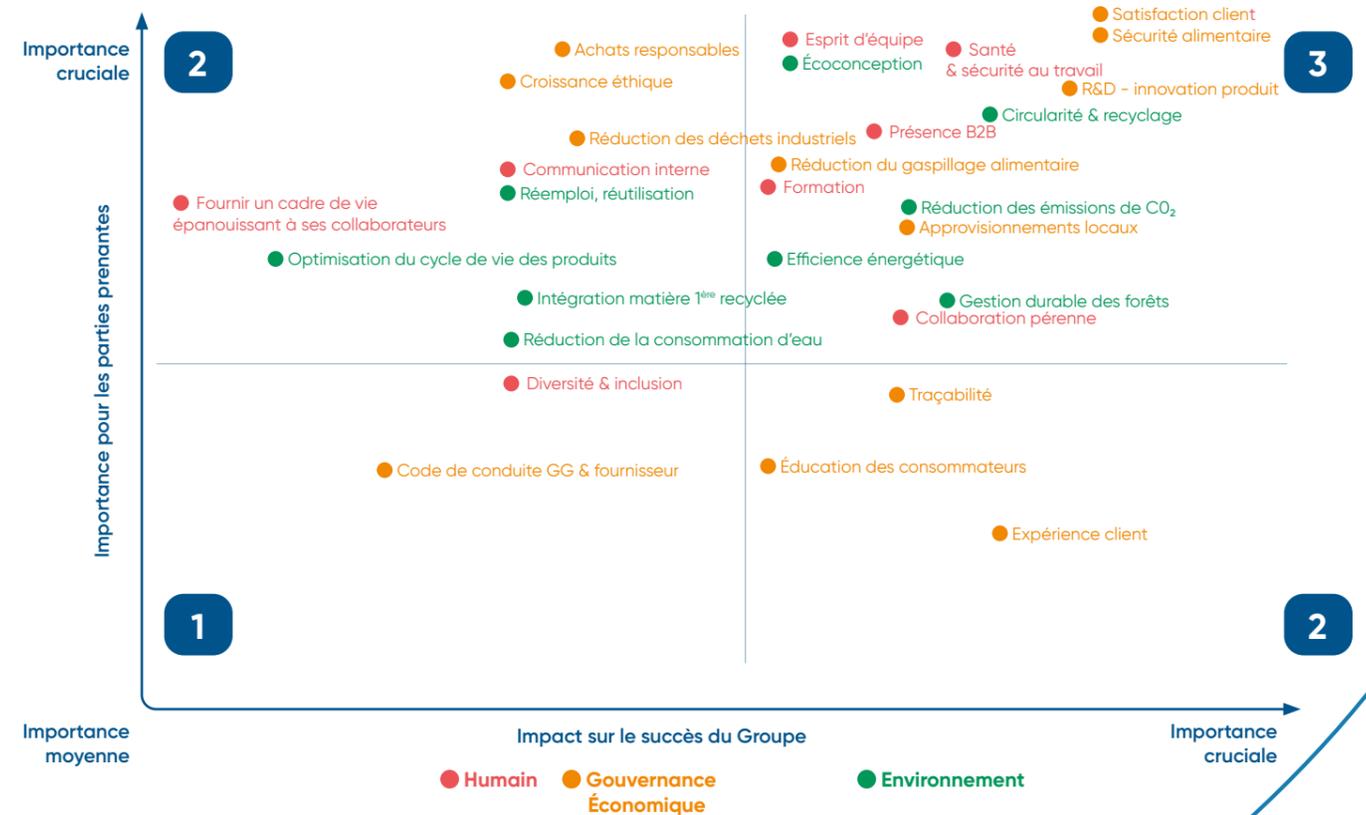
Nous accordons une très grande importance à la transparence dans nos pratiques vis-à-vis de nos clients mais aussi des consommateurs. Nous plaçons nos valeurs au cœur de nos actions. Notre stratégie de croissance est fondée sur l'écoute, la réactivité et la qualité des services tout en ne faisant aucun compromis sur le respect de l'environnement et de l'éthique.

La force du collectif

Nous nous présentons comme une fédération de PME qui intègrent l'éthique et l'économie circulaire dans leur activité. Au sein de l'organisation du Groupe, une culture de responsabilité et d'innovation s'appuie sur un système décentralisé permettant de garantir une large autonomie à ses filiales dans le respect de ses valeurs : l'esprit d'équipe, l'excellence, la performance, l'ouverture au progrès et le respect. Les filiales peuvent ainsi mener à bien et de manière éthique leurs projets. La culture d'entreprise qui se construit sur ces valeurs et se renforce chaque jour par la contribution de chacun et chacune et par l'exemplarité de son management, est garante d'intégrations réussies dans un Groupe qui croît régulièrement par acquisition. L'ambition du Groupe, de tous ses collaborateurs et collaboratrices est de toujours renforcer sa position de référent européen des solutions d'emballage alimentaire au service de ses clients, des consommateurs et de la planète. À l'extérieur du Groupe, cette force s'exprime à travers notre participation à des groupes de travail et notre collaboration avec des nombreux organismes pour accompagner les changements majeurs du futur. Nous sommes ainsi présents au sein des syndicats professionnels (Elipso, SYNEG, Pro Food, British Plastics Federation) et en lien avec les éco-organismes pour optimiser le cycle de vie de nos produits.

La construction du futur

Nous avons mis en place il y a quelques années une cellule Recherche et Innovation afin de veiller à l'amélioration continue de nos produits et de nos services et concevoir les solutions d'emballage responsable de demain. Par ailleurs, des échanges réguliers avec les leaders d'opinion nous permettent également d'intégrer les tendances de nos marchés pour anticiper les besoins et les réglementations.



Grille de matérialité

Nos indicateurs RSE par domaine avec l'état des lieux



KPI	2023 SITUATION ACTUELLE	INDICE DE MATÉRIALITÉ*
Disposer d'un cadre de vie rassurant et favorisant l'épanouissement	92 % de CDI, 51 % des employés ont plus de 5 ans d'ancienneté pour une moyenne > 9,6 ans, la société est financièrement solide avec un CA en 2023 de 900 M€ et un actionnariat majoritairement familial favorisant le développement et les stratégies à long terme.	2
Favoriser l'égalité des chances	Parité au sein du comité d'administration, 37 % de femmes au niveau groupe, 32 % sont cadres, nous donnons accès aux femmes à des postes techniques traditionnellement masculins, accords égalité H/F sont en place en Espagne, Italie, France.	1
Développer les compétences	Mise en place de parcours d'intégration, 60 % des employés ont été formés avec une moyenne de 10h/employé, mise en place d'une plateforme de e-learning avec réalisation en interne de formations sur différentes thématiques (digital, environnement, matériaux...), entretiens annuels.	3
Réduire le nombre d'accidents et leur gravité	35 % de la formation est consacrée à la sécurité, diminution du nombre d'accidents de 20 % depuis 3 ans, mise en place du DMS en France et en Espagne depuis le 1 ^{er} trimestre, le nombre d'arrêt et leur durée ont été divisés par 3	2
Assurer la sécurité alimentaire	Application des normes & certifications : UE (CE) n°1935/2006 exigences pour les matériaux au contact alimentaire, BRC référentiel en matière de sécurité alimentaire, REACH réglemente strictement l'utilisation des plastiques, ISO.	3
Agir pour la satisfaction client	Réalisation d'études consommateurs en France et à l'étranger, suivi du taux de réclamations et de service Une stratégie de produits standards disponibles sur stock. Toute commande passée avant midi est expédiée dans la journée.	3
Investir en R&D	5 % du CA de la société est investi en recherche et innovation chaque année en suivant le triptyque process, produit et matériaux. Anticipation de la demande (marché, client et réglementaire).	3
Développer un code de conduite Groupe et fournisseurs	Mise en place d'un code de conduite Middenext au niveau du Groupe.	1
Faire des achats responsables	Favoriser les achats en région, dans le pays, en Europe. 95 % des résines achetées en UE.	2
Assurer la traçabilité de nos produits	Maîtrise de la chaîne de valeur, nos solutions alimentaires sont entièrement traçables, les audits BRC en témoignent. Les sociétés papier/carton sont certifiées FSC® & Imprim'vert®.	2
S'impliquer dans l'éducation des consommateurs	Création de vidéos courtes sur le recyclage de certains produits, et sur les 7 vérités sur le consommateur. Développement de la communication sur nos réseaux sociaux.	2



Approcher la neutralité carbone	Réduction du poids de nos emballages, écoconception, amélioration de la logistique, incorporation de recyclé pour limiter l'utilisation de ressources vierges, efficacité énergétique, sensibilisation des collaborateurs.	3
Tendre vers l'efficacité énergétique	Deux de nos usines fonctionnent avec 100 % d'énergie renouvelable. En France, nos contrats d'énergie incluent 33 % d'énergie renouvelable (éolienne, hydraulique), passage de l'éclairage aux LED, investissement parc machine avec un meilleur COP, production et récupération de chaleur sur site (groupe froid, compresseurs).	2
Optimiser le cycle de vie de nos solutions	1 ^{ère} campagne d'ACV menée en 2021, nous évaluons les impacts environnementaux de nos solutions pour mieux les connaître et continuer nos efforts d'écoconception. Comparer nos solutions entre elles pour un usage donné mais sans les opposer.	2
Intégrer de la matière recyclée (post consumer et industrielle)	100 % de nos chutes de production sont réincorporées, en moyenne 30 % de rPET incorporé, 100 % des cartons d'emballage de transport sont en matière recyclée, R&D en cours sur l'incorporation de rPP apte au contact alimentaire, récupération et réintégration de bouteilles PET collectées sur les côtes les plus à risques grâce à notre partenariat POP...	3
Développer le réemploi, la réutilisation	R&D, prototypage de barquette réutilisable, mise en place de systèmes de collecte, de consigne, de lavage.	2
Améliorer notre gestion de l'eau	90 % des circuits de production en boucle fermée, généralisation du dispositif Clean Sweep® afin d'éviter la pollution des eaux de ruissellement.	3
Participer à la gestion durable des forêts	70 % des papiers/cartons certifiés FSC® contre 10 % en 2010.	3
Gérer au mieux nos déchets	14 359 t de déchets avec 96 % de déchets non dangereux, les 4 % restants sont recyclés, réutilisés ou valorisés énergétiquement	3

Par ailleurs, dans le cadre de sa gouvernance, le Groupe GUILLIN a adopté en 2019 le Code de Conduite anti-corruption rédigé par Middenext. Dorénavant le Groupe est rentré dans sa phase d'implémentation via la formation de ses collaborateurs.

III. NOUS SOMMES ENGAGÉS POUR DEMAIN AUTOUR D'OBJECTIFS GLOBAUX ET AMBITIEUX

En tant qu'acteur de l'économie circulaire, nous inscrivons toutes nos actions, quotidiennes et au long terme, dans une démarche responsable. Ainsi, notre approche RSE doit à la fois fixer un cap ambitieux quant à l'amélioration de l'impact de notre propre écosystème sur la société et contribuer plus globalement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) établis par les Nations Unies. Nous avons ainsi retenu six ODD prioritaires sur les 17 existants, ceux qui pourraient être impactés par nos actions, puis nous avons fixé des objectifs pour 2030.



La volonté de préserver cette ressource pour tous les services écosystémiques rendus (captation de CO₂ anthropique par les océans, émission d'oxygène, hébergement de la biodiversité, de la faune et de la flore) s'est traduite par la mise en place d'actions concrètes de réduction de la consommation et de préservation de la qualité.



L'efficacité énergétique doit continuer de s'améliorer dans le monde, nous y participons à notre échelle en réduisant notre consommation, en consommant une énergie plus durable et en enregistrant les progrès réalisés grâce à la modernisation de nos installations et de notre parc de machines.



Le Groupe étant en pleine croissance (endogène et exogène), nous veillons à ce que le développement de chacune de nos filiales respecte les codes éthiques et en tous points les conventions internationales, en particulier en matière de droit du travail.



La cellule R&D du Groupe est composée de membres aux compétences variées et bénéficie d'un soutien financier important. Nos objectifs sont l'efficacité du parc de machines, la réduction des impacts environnementaux, l'innovation marché, produits et matériaux pour rester à la pointe du progrès.



Produire de façon responsable est l'un de nos plus anciens objectifs : nous plaçons l'écoconception et la recyco-conception au cœur de nos préoccupations pour le développement de solutions d'emballage 100 % responsables, recyclables et réutilisables.



Le réchauffement climatique se traduit par une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre. L'effet de serre est naturel mais il est renforcé par les activités industrielles, raison pour laquelle le Groupe prend sérieusement en compte cet objectif et met en place différentes actions.

Nous agissons indirectement sur d'autres ODD (plus silencieux) comme le n°2 « zéro faim » pour lequel nous participons indirectement en permettant au plus grand nombre de s'alimenter dans de bonnes conditions d'hygiène, le n°16 qui vise la paix dans le monde et la défense des droits de l'Homme que notre Groupe place au-delà du business ou enfin le n°11 qui favorise le développement local, raison d'être d'un Groupe implanté historiquement dans la vallée de la Loue et très attaché à ce que chacune de ses usines développe le tissu local.

Nous déclinons les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies 1/2



KPI	OBJECTIFS 2030	6	7	8	9	12	13
Disposer d'un cadre de vie sûr et épanouissant	Renforcer toujours plus l'esprit d'équipe, permettre à chaque collaborateur d'évoluer dans notre organisation.				■		
Favoriser l'égalité des chance	Faciliter l'accès à des postes à responsabilité et ou technique aux femmes, renouveler les accords égalités H/F, maintenir le taux d'emploi des personnes handicapées.			■			
Développer les compétences	Atteindre 15h de formation/employé, mise en place d'une plateforme de formation interne, évaluer la pertinence de la formation.			■			
Réduire le nombre d'accidents et leur gravité	Tendre vers le 0 accident notamment grâce à une part importante des formations dédiées à la sécurité.			■	■		
Assurer la sécurité alimentaire	Suivre l'évolution des normes et de la réglementation et assurer leur bonne implémentation dans nos filiales.			■	■		
Agir pour la satisfaction client	Nouvelles études de marché, réduire toujours plus le nombre de réclamations, tendre vers le 0 rupture sur nos produits standards.			■	■	■	■
Investir en R&D	Maintient du niveau d'investissement. anticiper les attentes marché-produits tous matériaux.				■	■	
Développer un code de conduite Groupe et fournisseurs	Rédaction et début des signatures du code de conduite propre au Groupe GUILIN pour qu'in fine 100 % des cadres du Groupe et 50 % des fournisseurs l'acceptent.			■		■	■
Faire des achats responsables	Tendre vers 100 % des résines achetées dans l'UE, selon les disponibilités et augmenter le sourcing européen des cartons.			■	■	■	■
Assurer la traçabilité de nos produits	Rapidité de la traçabilité, analyse montante et descendante en moins de 2h Digitalisation de la traçabilité.				■		
S'impliquer dans l'éducation des consommateurs	Création d'un plan éditorial RSE pour communiquer sur les grands éléments de nos filières et accompagnement de son appropriation par nos collaborateurs et parties prenantes.						■



KPI	OBJECTIFS 2030	6	7	8	9	12	13
Approcher la neutralité carbone	Faire un bilan carbone et dresser un bilan précis -30 % de CO ₂ par rapport à 2019 (à isopérimètre), notamment grâce à l'amélioration de notre efficacité énergétique et à l'incorporation de matière recyclée.	■	■		■	■	■
Tendre vers l'efficacité énergétique	Améliorer le ratio kWh/t de matière transformée, développer les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique.		■			■	■
Optimiser le cycle de vie de nos solutions	ACV réalisée à la demande du client et après chaque mise en fabrication de nouveaux produits dans nos usines.	■	■		■	■	■
Intégrer de la matière recyclée (post consumer et industrielle)	100 % de réincorporation de nos chutes techniques : 40 % de rPET post industriel et 30 % rPET post consommateur en moyenne en fonction de la disponibilité, développement et réincorporation dès que possible du rPP, continuer l'incorporation de plastique « sociaux » via des partenariats (ex : POP).	■	■			■	■
Développer le réemploi, la réutilisation	Développer notre gamme de baquettes réutilisables et réemployables, accroître la vente de machines et chariots reconditionnés.	■	■		■	■	
Améliorer notre gestion de l'eau	Disparition des TAR (Tours Aéro Réfrigérées) restantes. Continuer de fonctionner en boucle fermée. Impression responsable certifiée. Imprimerie verte. Limiter eutrophisation et consommation au strict minimum. Soutenir des projets de protection, de sensibilisation des océans.		■		■	■	
Participer à la gestion durable des forêts	100 % des papiers/ cartons certifiés FSC® ou PEFC.					■	■
Gérer au mieux nos déchets	Assurer à 100 % le tri des déchets industriels, augmenter la part de produits recyclés et/ou réutilisés, limiter les déchets dangereux. Communication sur les « best practices » de recyclage de nos solutions.		■			■	



“

**Nous plaçons naturellement
l'humain au cœur
de nos préoccupations.**

I. NOUS FAISONS DE L'ÉTHIQUE NOTRE PRIORITÉ (ODD 16)

Notre éthique nous guide à toutes les phases de notre développement

Un code d'éthique

Nous sommes en pleine croissance et donc encore plus attentifs à développer l'éthique qui doit accompagner notre développement : nous publierons prochainement notre propre code d'éthique qui sera signé dans un premier temps par tous nos managers.

Des valeurs fondatrices

Nous veillons rigoureusement depuis notre création à ce que les comportements individuels et collectifs respectent une éthique irréprochable, tant dans les rapports entre les collaborateurs qu'en ce qui concerne la conduite des affaires. Cette éthique est basée sur les valeurs du Groupe instaurées par son fondateur et perpétuées par l'actuelle direction générale, à savoir : l'esprit d'équipe, l'excellence, la performance, l'ouverture au progrès et le respect, des valeurs fortes qui font partie intégrante de l'ADN de notre Groupe.

Droit du travail et droit de l'Homme

Ces comportements respectent en tout point les conventions internationales, en particulier en matière de droit du travail ; à ce titre, sont librement exercées la représentation du personnel, les procédures de consultation du personnel et la liberté syndicale. Basés uniquement dans des pays européens, nous n'opérons pas dans les pays où les droits fondamentaux de l'Homme sont menacés et ne sommes pas confrontés à des problématiques relatives au travail forcé ou au travail des enfants. Nous restons cependant très vigilants sur ces sujets.

Soucieux du bien-être de nos collaborateurs, notre management est bienveillant

Nous sommes engagés à fournir un cadre de vie sûr et épanouissant à nos collaborateurs. En 2023, le Groupe employait 2 991 personnes, dont 92 % en CDI. Des emplois stables dans un Groupe qui peut se prévaloir d'une solidité financière, un paramètre qui joue sur la tranquillité d'esprit de nos collaborateurs.

L'accueil des nouveaux employés

Nous avons mis en place des parcours d'intégration dédiés à chaque type d'embauche : les CDD visitent l'entreprise qu'ils intègrent accompagnés par leur responsable direct, les permanents quant à eux suivent un parcours plus long et plus élaboré.

L'évaluation des compétences

Un bilan annuel est mis en place dans chacune de nos sociétés en présence du responsable direct et du DRH, l'occasion pour chaque employé de parler de ses besoins, des possibilités d'évolution de carrière et de faire un état des lieux sur l'avancement des tâches et projets confiés.

Actions de team building

Dans chacune de nos filiales ont lieu des événements annuels qui sont autant de moments conviviaux permettant de souder les équipes et de participer au bien-être de nos collaborateurs : New Year's meeting en Pologne, soirée alternants / tuteurs en France ou coaching chez NESPAK, par exemple.



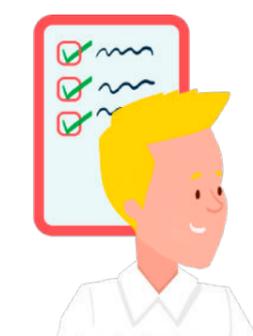
VISITE
DES AUTRES SERVICES
DE LA SOCIÉTÉ



COMPLÉTION
D'UN RAPPORT
D'ÉTONNEMENT



RENCONTRE
AVEC SON SERVICE, SES
COLLABORATEURS



ÉVALUATION
DES COMPÉTENCES



FORMATION
QUALITÉ
SÉCURITÉ
ENVIRONNEMENT



ENTRETIEN
RESSOURCES HUMAINES

Parcours
d'intégration



FOCUS

Notre mobilisation durant la crise Covid

Pour soutenir les établissements hospitaliers français et anglais, ainsi que les maisons de retraite durant la crise sanitaire de la COVID 19, nos sociétés GUILLIN Emballages, DYNAPLAST et SHARPAK Aylesham ont produit et distribué dans leurs régions respectives des visières de protection conçues spécialement pour l'occasion sur site. Une partie d'entre elles ont également été données à leurs clients pour leur permettre d'exercer leur activité dans les meilleures conditions. Durant cette période délicate, tous les employés sans distinction de fonction ont été sollicités pour participer à l'effort collectif. Les fonctions administratives ont par exemple aidé à la logistique et en production pour charger les camions de visières ou encore réalisé les contrôles de température à l'entrée du site d'Ornans.

« Cette situation inédite de crise sanitaire a fait émerger notre créativité et notre esprit citoyen par le développement, la qualification et la fourniture de centaines de milliers de visières de protection, dont une majorité gratuitement aux soignants de la grande région Bourgogne Franche-Comté. » Jean-Michel Bolmont (Directeur Général de GUILLIN Emballages)

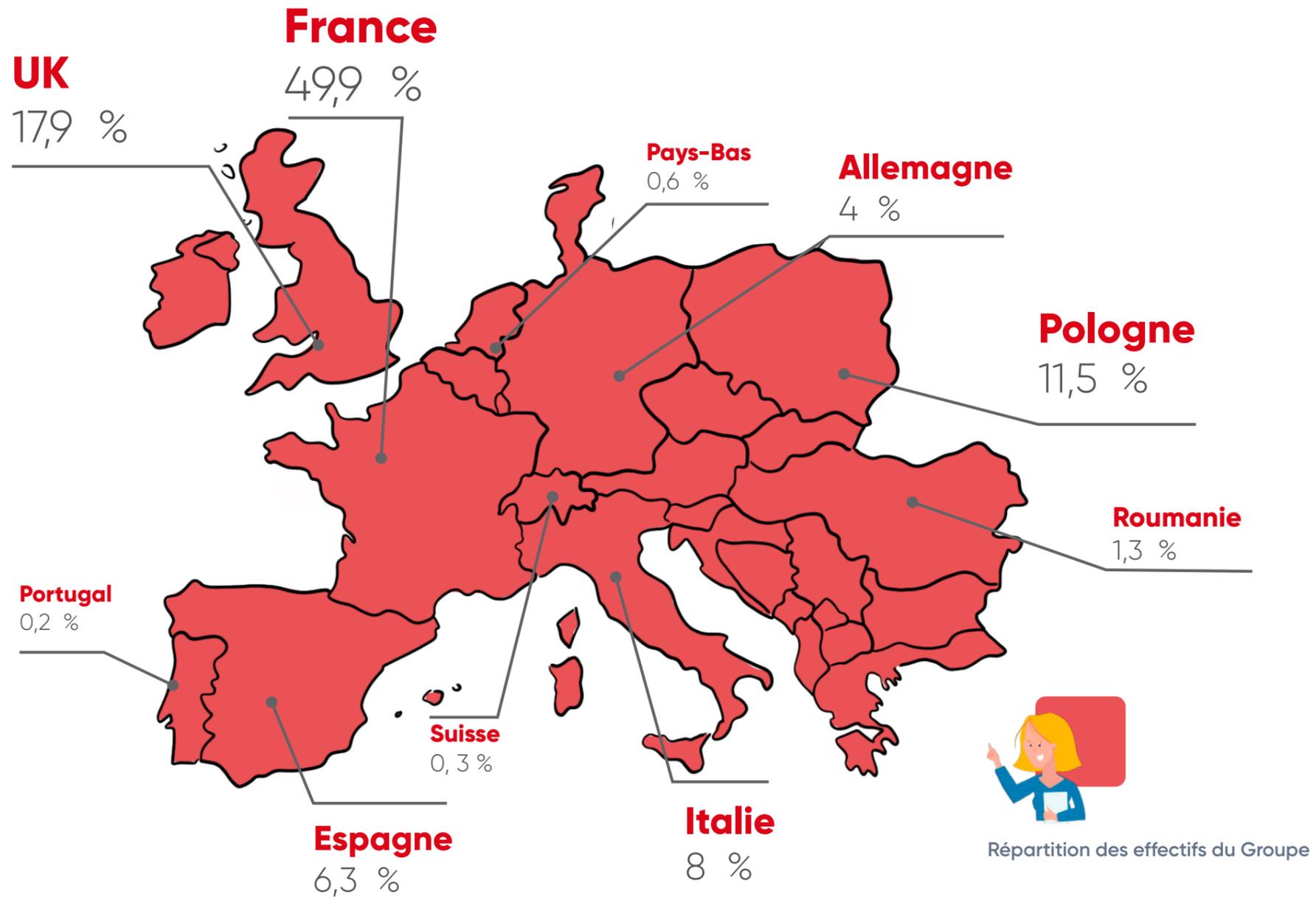


Nous sommes vigilants à la diversité & à l'inclusion

La diversité est un constituant naturel du Groupe. Qu'elle soit linguistique, culturelle, professionnelle, générationnelle ou autre, elle s'exprime quotidiennement lors de nos interactions. C'est pourquoi nous ne tolérons aucune discrimination, tant à l'embauche que dans la gestion quotidienne des ressources humaines : seule la compétence compte, à l'exclusion de tout autre critère. Les directeurs généraux et les responsables RH veillent au respect de cette politique.

Le Groupe a par ailleurs l'habitude de travailler avec une grande diversité de fournisseurs : cartoniers, recycleurs, plasturgistes... et emploie des collaborateurs aux niveaux de compétence et d'expertise divers : ingénieurs, techniciens, laborantins, acheteurs, mécaniciens...

Soucieux de l'insertion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise et malgré un environnement de travail industriel souvent difficile à aménager pour assurer le meilleur niveau de sécurité, le Groupe emploie 77 personnes handicapées, correspondant à 3 % de l'effectif au 31/12/2023. En ce qui concerne les pathologies lourdes, des mi-temps thérapeutiques et des accompagnements sont mis en place dans nos filiales pour faciliter la reprise progressive des employés.

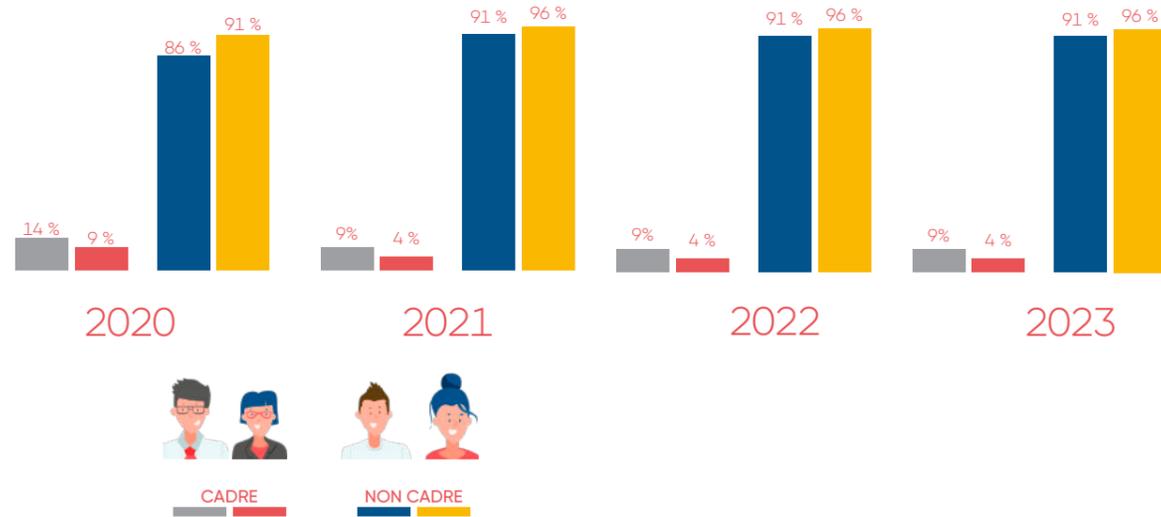


II. NOUS FOURNISSONS UN CADRE DE VIE ÉPANOUISSANT À NOS COLLABORATEURS (ODD 8,5,10)

Nous visons la parité hommes / femmes

En 2023, nos effectifs comptent 37 % de femmes. Notre Groupe opère dans un environnement industriel traditionnellement masculin, mais la politique de recrutement s'attache, à compétences égales, à permettre aux femmes d'accéder à des postes techniques

et industriels : elles sont par exemple formées pour devenir régleuse ou cariste. Plusieurs de nos sociétés sont dirigées par des femmes, notre comité de direction est paritaire et la direction générale du Groupe, elle est assurée depuis 2013 par Madame Sophie GUILLIN.



Nous favorisons le développement local

Notre berceau se situe en Franche-Comté, dans la vallée de la Loue, au sein d'une nature forte, intacte et protectrice, une terre de femmes et d'hommes proches de leurs racines, à laquelle nous sommes viscéralement attachés : ceci explique en grande partie l'importance que le Groupe accorde au développement local. Dans chacun des pays où nous sommes présents, nous appliquons

cette stratégie de développement local. Nous sommes présents dans les forums des métiers de la région pour embaucher de jeunes locaux, nous initions des opérations de collecte de déchets avec les écoles locales et nous sponsorisons des associations de proximité, essentiel pour assurer le rayonnement de nos régions.

Nous facilitons l'intégration des jeunes

Dans nos filiales, les jeunes sont encadrés par des pairs plus expérimentés, les compétences circulent de façon relativement horizontale bien que la pyramide des âges soit recentrée sur les 35-55 ans. Nos sociétés emploient des étudiants : 47 stagiaires et alternants ont rejoint nos filiales en 2019, puis 23 en 2020, 46 en 2021 et 36 en 2022. En cette année de

crise, le management de l'incertitude a pesé sur l'embauche des jeunes. Par ailleurs, en France, des postes « emploi vacances » sont notamment ouverts aux jeunes chaque été pour compenser les départs en vacances des collaborateurs. Ceci permet à de nombreux étudiants de financer leurs études.

Nous valorisons les emplois durables

L'ancienneté moyenne est de 9,61 ans en 2023, le turnover est de 18,68 % ce qui est en dessous de la moyenne française (15,1 %) (Emploi Plasturgie, 2020) : ces chiffres attestent de la fidélité de nos collaborateurs qui se sentent bien au sein de notre Groupe et y sont

attachés. Au comité de direction, l'ancienneté moyenne est également de 10 ans : la moitié des membres sont présents depuis une vingtaine d'années et la seconde moitié ont intégré le Groupe entre 2018 et 2020, assurant ainsi un équilibre intéressant et porteur.

	<=20 ANS	21 À 25 ANS	26 À 35 ANS	36 À 45 ANS	46 À 55 ANS	> 56 ANS
2019	40	158	569	677	770	345
2020	26	156	530	682	761	371
2021	40	149	510	724	807	412
2022	42	181	565	778	845	498
2023	53	211	549	800	873	504

Effectifs par tranche d'âge

	<= 2 ANS	3 À 5 ANS	6 À 10 ANS	11 À 15 ANS	16 À 20 ANS	>21 ANS
2020	710	442	346	397	233	398
2021	737	502	359	372	266	406
2022	881	513	421	333	308	453
2023	1024	431	462	298	297	480

Ancienneté des effectifs

Notre priorité est la santé & la sécurité

Le nombre d'accidents a été réduit ces dernières années, notamment grâce aux formations dédiées à la sécurité. Le taux de fréquence des accidents est de 26,5 % en 2023 et le taux de gravité de 0,6 %. Nos efforts doivent se poursuivre pour que l'objectif ultime du zéro accident soit atteint. Depuis 2019, les presque accidents identifiés par les collaborateurs sont répertoriés et traités au travers de plans d'actions spécifiques.

Les filiales du Groupe s'attachent à dispenser aux employés les formations nécessaires en matière de sécurité, avant leur prise de fonction et à chaque évolution ou nouveaux équipements industriels. Notre filiale espagnole et nos filiales anglaises sont notamment certifiées OHSAS 18001, traduisant la maturité de la démarche en matière de santé et sécurité au travail. Chaque année, les entreprises du Groupe réalisent des travaux et prennent des mesures visant à améliorer la santé et la sécurité de leurs collaborateurs. Entre 5 et

8 % du chiffre d'affaires du Groupe est investi chaque année pour notamment améliorer son parc de machines et s'équiper des dernières technologies.

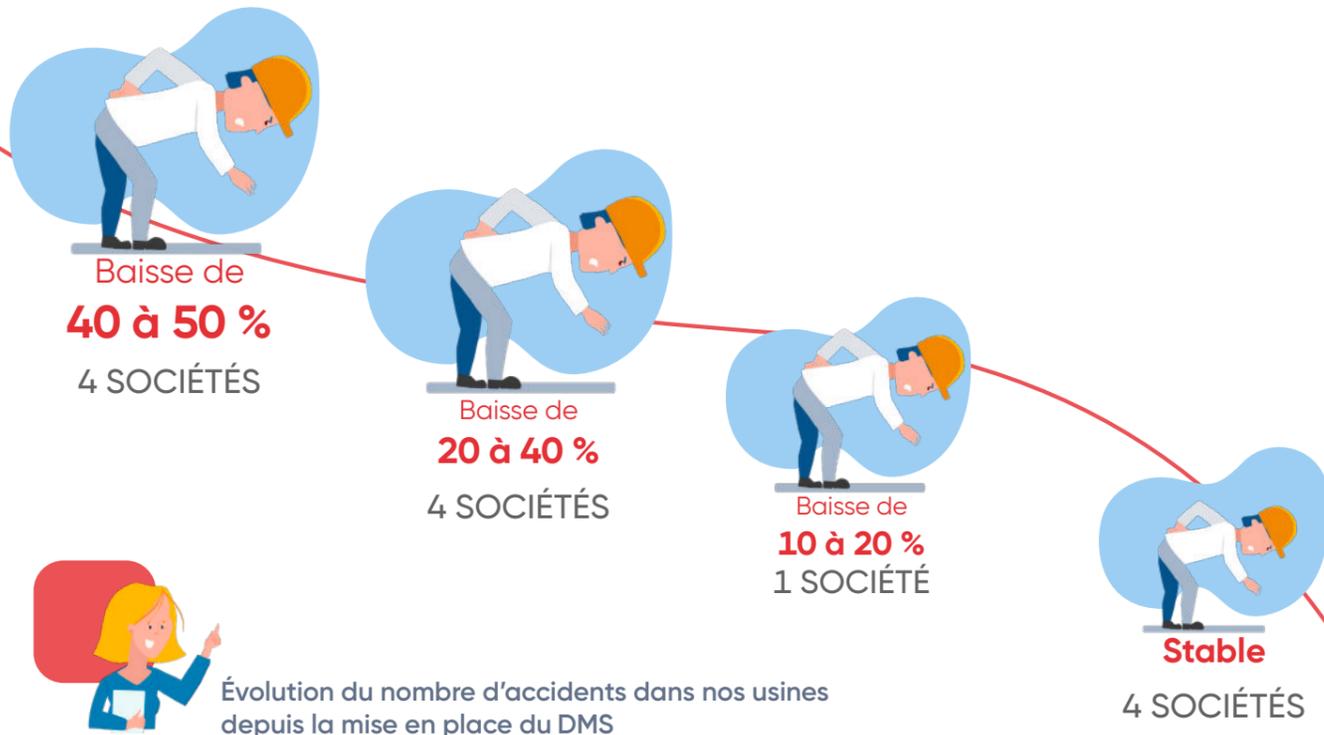
Pour ce qui est des troubles musculo-squelettiques, une démarche de longue date a été mise en place dans nos sociétés : ergonomie des postes, manutention des outils, développement de la polyvalence de nos employés, etc. Nous travaillons en étroite collaboration avec la médecine du travail de chaque pays d'implantation sur une démarche de prévention. Un plan d'action sur les contraintes organisationnelles (rythme de travail, horaires, cadences) et sur les facteurs environnementaux (froid, bruit, luminosité, vibrations et chocs) a été mis en place pour améliorer encore nos conditions de travail. La majorité de nos filiales françaises se sont engagées dans une démarche TMS Pro en collaboration avec la CARSAT : des mesures sont d'ores et déjà engagées, la fin des

processus est prévue pour 2023.

Par ailleurs, les collaborateurs, comme les visiteurs, ne peuvent accéder aux installations industrielles que pourvus des équipements de sécurité obligatoires. Les sociétés du Groupe respectent les obligations légales en matière d'établissement et de consultation du CSE, ou équivalent. Le Directeur Général de chaque filiale est directement responsable de ces sujets et peut s'appuyer, le cas échéant, sur un responsable Qualité, Sécurité, Environnement. Des règlements intérieurs sont également en place précisant les règles à respecter par le personnel notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de santé.

Certaines filiales ont mis en place une arborescence afin de classer les accidents de travail et d'analyser les causes de ces accidents. Des formations sont organisées pour sensibiliser le personnel. Les nouveaux collaborateurs suivent également ces formations de manière systématique. De même un registre des presque accidents c'est-à-dire des accidents qui nécessitent des

soins mais sans arrêt de travail a permis de qualifier les risques et de mettre en place des actions afin d'éviter que ces presque accidents ne se reproduisent afin de faire baisser le taux de gravité. Face à la hausse du taux de fréquence et du taux de gravité en 2023, les filiales concernées ont diligenté des enquêtes et rappelé systématiquement sur chacun de leurs sites les consignes et règles applicables. Des groupes de travail ont été mis en place dans les entités concernées. Durant le mois de la biodiversité, les salariés du Groupe ont pris part à un défi interentreprises par équipe : il s'agissait de marcher individuellement 100 000 pas sur dix jours et tous les 10 000 pas, un arbre était planté à Madagascar. Le Groupe a ainsi planté 2 278 arbres et participé à la reforestation. Ce challenge a renforcé la cohésion d'équipe autour d'un projet commun qui a poussé les salariés à partager, se dépenser et s'encourager. Depuis le printemps 2022, une filiale a mis en place au sein de son équipe logistique des sessions quotidiennes d'exercices d'éveil musculaire.



FOCUS

Le Daily Management System (DMS) est un outil permettant à nos sociétés de suivre leurs performances industrielles avec un volet sécurité important. Il s'agit d'un processus quotidien qui permet d'impliquer chaque salarié notamment dans la prévention des risques d'accidents. Chaque jour des observations sécurité sont reportées sur un tableau, puis sont analysées pour définir un plan d'action. Le directeur de l'excellence opérationnelle du Groupe met en place cette méthode dans chacune de nos usines. À aujourd'hui, les filiales espagnole VERIPACK et françaises THIOLAT et DYNAPLAST en bénéficient déjà, les filiales KIV et SHARPAK seront prochainement implémentées.

L'objectif est d'installer cet outil dans toutes les sociétés du Groupe.

« Cela fonctionne bien, nous avons fait beaucoup d'observations en matière de sécurité et nous impliquons tous les opérateurs pour remplir et comprendre le tableau. Nous avons augmenté l'objectif des observations de 30 à 60 observations par mois. » Ana RAFOLS, Directeur Industriel de VERIPACK.

Nous mettons en place des organisations de travail spécifiques par pays

En raison de la diversité des secteurs d'activité dans lesquels ils évoluent, tant en France qu'à l'étranger, nos collaborateurs relèvent de plusieurs conventions collectives et législations nationales. Quel que soit le système de rythme de travail mis en œuvre, le travail s'organise principalement en trois et cinq postes dans le

respect des législations en vigueur. Nos usines ont recours à des CDD et à de l'intérim pour faire face aux aléas de production ou lors des congés de nos collaborateurs.

Certaines de nos filiales travaillant en 3/8 ont opté pour d'autres modes de fonctionnement. L'une, après avoir interrogé ses employés et la médecine du travail, a basculé vers une organisation en 2/8 avec une équipe de nuit permanente pour limiter l'amplitude des heures de travail. Dans d'autres, des équipes de weekend ont été mises en place sur la base du volontariat, pour éviter de faire peser les heures supplémentaires dues à l'imprévisibilité des commandes pendant la COVID aux équipes de semaine. Durant cette crise sanitaire, de nombreux aménagements du temps de travail ont été réalisés au cas par cas.



	2020	2021	2022	2023
Taux d'absentéisme	5,97 %	5,45 %	5,45 %	5,45 %
Raisons médicales	91,4 %	92,4 %	92,5 %	87,4 %
Accidents du travail*	7 %	5,7 %	6,2 %	9,1 %
Maladies professionnelles	1,6 %	1,9 %	1,3 %	3,5 %

* dont accidents sur le trajet

Les maladies représentent la majorité des heures d'absence. Au total, elles représentent environ 5,8 % des heures travaillées dans le Groupe. Nous sommes très sensibles aux problématiques de maladie professionnelle : de nombreux efforts ont été réalisés pour automatiser ou semi-automatiser certaines lignes de production et améliorer l'ergonomie des postes de travail. Respecter la loi n'est

pas suffisant (non-exposition aux produits chimiques, protections individuelles, etc.), l'objectif est de systématiser la prévention afin d'agir concrètement sur les maladies professionnelles et d'en réduire les effets, mais surtout de tendre vers un modèle prédictif.



Nous nous attachons à développer les compétences de chacun

Dans les métiers industriels, que ce soit pour la fabrication d'emballages alimentaires ou l'assemblage de solutions de conditionnement et de transport, des techniques éprouvées sont mises en œuvre de façon spécifique. Le savoir-faire est donc un capital qui fait la différence. Au-delà de sa transmission au quotidien dans les équipes, de nombreuses actions de formation sont conduites. Pour les autres métiers, des formations en langue, management, techniques de vente sont déployées. Depuis 2021, le Groupe Guillin a mis en place une plateforme de formation en ligne à destination des commerciaux. Le contenu de cette plateforme est régulièrement révisé et mis à jour, en lien avec les attentes des collaborateurs qui sont régulièrement sondés sur ce sujet. Des fiches pédagogiques ont par ailleurs été mises à disposition sur l'intranet

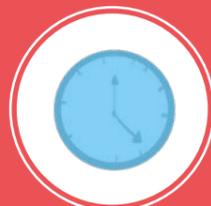
afin de leur fournir les explications et les outils relatifs aux évolutions législatives en cours, et plus largement sur les sujets d'actualité en lien direct avec nos métiers. Par ailleurs, des moyens spécifiques sont consacrés à la formation en matière de sécurité et santé et ce dès le premier jour d'arrivée de tout nouveau collaborateur, stagiaire inclus. Plus de 35 % du temps de formation traite de ces thématiques. Ces formations sont notamment réalisées en interne par des personnes qualifiées. Des formations et sensibilisation à la conduite routière du personnel concerné ont été organisées. Le plan de formation est conçu à partir des besoins identifiés par chacun des managers lors des entretiens professionnels.



LA FORMATION



Nombre d'employés formés



Nombre d'heures de formation dans l'année



Moyenne des heures de formation / salarié / an

Année	Nombre d'employés formés	Nombre d'heures de formation dans l'année	Moyenne des heures de formation / salarié / an
2020	1 587	35 771	10
2021	1 542	42 824	16
2022	2 005	51 294	18
2023	2 058	51 181	17

III. NOUS VEILLONS À LA SATISFACTION DE TOUS

Depuis sa création en 1972, le Groupe est fortement engagé dans le développement local et la préservation des écosystèmes. Nous renforçons aujourd'hui cette action en proposant de nouvelles formes d'engagement à nos salariés, nos fournisseurs et nos clients. Obtenir la satisfaction globale de toutes nos parties prenantes est un objectif ultime, qui imprègne nos relations de travail en interne et en externe, ainsi que nos relations commerciales amont et aval.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos fournisseurs

Ils sont le premier maillon de notre chaîne de valeur : sans leur approvisionnement, notamment de matière première de qualité, nous ne serions pas à même de tenir la première promesse de notre triptyque « qualité, gamme, service ». Sélectionner avec soin nos fournisseurs et entretenir de bonnes relations avec eux est essentiel. Nous préférons nous orienter vers des fournisseurs responsables afin de diminuer notre impact environnemental commun et tendre vers des collaborations économiques et écologiques. Voici quelques témoignages de nos fournisseurs de matières recyclées.



RAFFI SCHIEIR,
PDG Preventend Ocean Plastic™,
Fournisseur de plastique recyclé des océans

"As one of the first adopters of the Preventend Ocean Plastic™ program, Groupe GUILLIN demonstrates that what's good for business, is also good for the environment. We are very proud of this partnership with Groupe GUILLIN and working closely with them towards more sustainable and conscientious design with a circular economy in mind. With food safety, quality and sustainability at the top of the agenda, it's not much of a stretch for Groupe GUILLIN to add to their slogan: 'We protect your food' – and the ocean!"



FABIENNE ROCHEREAU
DIRECTRICE MARKETING
& COMMUNICATION ALOXE (LPR)
Fournisseur de plastique recyclé

"Nous fournissons depuis plus d'une décennie 2 usines du Groupe GUILLIN (Ornans et Saint-Florentin). Conformément à leurs attentes, nous leur garantissons des volumes avec des spécifications techniques et alimentaires, une qualité stable, et une origine européenne des matières premières. Loreco Plast Recyclage continuera de répondre aux besoins du Groupe GUILLIN et de ses clients qui souhaitent poursuivre et développer la fabrication d'emballages plus respectueux de l'environnement en y incorporant chaque année un peu plus de matière plastique recyclée."



ADELINE GIROD
RÉGLEUSE GE
Prise de poste

"Nous avons été formées et accompagnées avec bienveillance par nos collègues avant d'être autonomes. L'équipe s'entraide. Les échanges techniques et le partage des informations se font naturellement à l'intérieur de l'équipe comme à l'extérieur, principalement avec les services outillage et maintenance."

Nous sommes à l'écoute des besoins de nos collaborateurs

Le Groupe souhaite participer activement au bien-être de ses collaborateurs et s'enquiert régulièrement de leurs besoins à travers des enquêtes de satisfaction.



MARTIN TAYLOR
UK DIVISION DIRECTOR
La vision de l'équipe

"To succeed we must work as a team in an open and honest way. We can help each other with challenges and celebrate successes, and have some fun along the journey, I hope. This does not mean we always agree with each other, but we are comfortable in challenging in a respectful and constructive way for the benefit of all of us."



SYLVIA DUFOUR
RH ALPHAFORM
Bien-être au travail

"Depuis mi-octobre et chaque jeudi, des massages Amma de 15 minutes environ sont proposés aux salariés de la société ALPHAFORM. Cette initiative a été mise en place suite au Covid, afin de redonner aux collaborateurs du bien-être au travail. Cette initiative est plébiscitée par 100 % des personnes ayant bénéficié de ce service."

Nous interrogeons régulièrement nos collaborateurs

GUILLIN Emballages a mené la même enquête à 2 ans d'intervalle et les résultats sont très encourageants : avec un taux de participation supérieur à 50 %, la note de satisfaction globale est passée de 6,2 à 7,1/10, en voici l'expression :



31 %
pensent que les conditions de travail s'améliorent



57 %
aimeraient être plus polyvalents

69 %
pensent que les nouveaux arrivants sont bien intégrés

72 %
pensent qu'il y a une bonne ambiance dans leur service

49 %
pensent pouvoir évoluer dans l'entreprise

72 %
pensent que les conditions de travail sont satisfaisantes



81 %
pensent que GE prend en compte les aspects environnementaux

81 %
ont un responsable qui leur laisse prendre des initiatives

89 %
sont intéressés par leur travail



84 %
se sentent bien dans leur équipe

94 %
se sentent concernés par le respect des procédures Qualité



74 %
ont des horaires de travail qui leur conviennent

A l'issu de ces enquêtes, certaines actions devraient voir le jour, notamment pour améliorer la qualité de vie des collaborateurs au travail : rénovation de la cafétéria, mise en place de tables et chaises d'extérieur, remise en place des animations extra-professionnelles comme les journées bien-être et journées environnement, la dernière portant sur la thématique « connaître son corps pour mieux aborder les efforts physiques », dispensée par un ostéopathe, ayant été plébiscitée.

Notre filiale italienne NESPAK a mené le même type d'étude avec un taux de participation plus élevé (71 %), aboutissant à un aussi bon score de 6,5/10 et des tendances d'opinion globalement similaires.

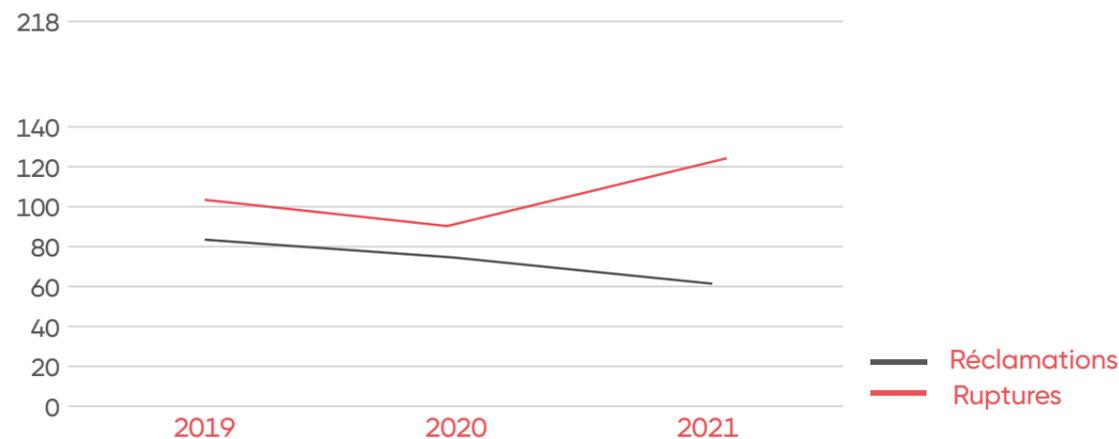
Nous plaçons la satisfaction de nos clients aux cœur de nos préoccupations

La sécurité alimentaire et la satisfaction de nos clients sont nos principaux objectifs, sur lesquels nous ne transigeons pas. Des indicateurs spécifiques sont définis et nous permettent d'améliorer sans cesse nos performances.

Le nombre de réclamations

Parmi les indicateurs que nous suivons, le taux de réclamations est un des plus importants, car il témoigne de la qualité de nos produits et de notre relation avec nos clients. Le nombre moyen de réclamations au sein de nos usines est lissé sur une année, il diminue entre 2018 et 2021 de 25 %. Lorsqu'une réclamation est faite auprès de nos sociétés, les responsables qualité tracent le problème jusqu'à la cause pour tenter de la solutionner. Les formulaires A3 de résolution systématique se généralisent. Conformément à notre engagement de service très exigeant, nous considérons une rupture comme une quantité de produit non disponible 24h avant le départ prévu de la commande.

Malgré une augmentation contextuelle des ruptures durant la pandémie COVID, nous n'avons pas constaté d'augmentation des réclamations, un bon témoin du lien de confiance bâti entre le Groupe et ses clients. Nous considérons toute rupture comme un manquement grave à la promesse faite à nos clients : assurer un service irréprochable et être en mesure d'expédier dans la journée toute commande passée avant midi. C'est un de nos engagements majeurs, des dispositifs sont mis en place pour maintenir la gestion rigoureuse de nos stocks.



FOCUS

Les journaux internes d'entreprise sont des outils importants qui permettent de faire vivre au sein de nos sociétés un sentiment d'appartenance et de fierté très présent. Ils font état des prises de postes, départs en retraite, naissances, lancements de produits, évolutions des bâtiments, passages de certifications, formations et actions de sécurité (Expressions chez GUILLIN Emballages, le P'tit journal de DYNAPLAST, le Soca Mag pour SOCAMEL, le VERInews en Espagne, l'Interplay SHARPAK en Angleterre, Alpha Echo chez ALPHAFORM).

Les enquêtes de satisfaction

Nos filiales interrogent régulièrement leurs clients dans toute l'Europe pour mesurer leur niveau de satisfaction en termes de qualité produits et service. L'une des dernières enquêtes réalisées est celle d'ALPHAFORM en France. Cette étude menée auprès de 120

clients, obtient des résultats extrêmement motivants qui confortent l'importance de notre triptyque « qualité, gamme, service » : une de nos plus grandes fiertés !



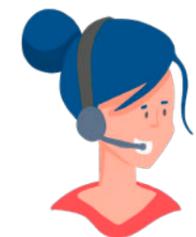
95 %
apprécient
la qualité
des produits



97 %
des produits sont
jugés conformes
aux attentes



74 %
sont satisfaits
des forces
de vente
(relation,
réactivité, soutien,
présence terrain)



90 %
félicitent
l'accueil
téléphonique
(amabilité,
écoute,
compréhension,
qualité de
réponse)



“

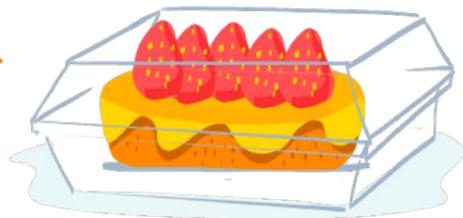
Nous contribuons à la protection des aliments et des personnes.

I. NOS EMBALLAGES SONT UTILES (ODD16)

Les emballages alimentaires que nous concevons sont des emballages primaires destinés à contenir et protéger des denrées alimentaires fraîches. Ce sont des emballages en contact direct avec les aliments qui possèdent des fonctions plus complexes, ils sont soumis à des mesures d'hygiène plus strictes et une réglementation plus forte que les emballages secondaires et tertiaires, dits de transport.

L'emballage alimentaire représente une part très faible des ressources : environ 20 % de la filière forestière en France pour les emballages carton (Cofepac, 2017) et moins de 1,4 % des ressources pétrolières pour les emballages

plastiques (Ministère de la transition écologique et solidaire, 2020). C'est aussi une empreinte carbone minimale : en moyenne, l'empreinte carbone du produit emballé (production, distribution) est environ 30 fois plus élevée que l'empreinte carbone de l'emballage lui-même (STOP Waste, SAVE Food, 2020). Pourtant, paradoxe, les emballages alimentaires occupent une place d'importance dans notre rapport à l'alimentation : 93 % des Français pensent par exemple qu'ils sont importants, ils sont même cruciaux pour 40 % d'entre eux (Harris Interactive, 2020). Pas étonnant compte tenu de leurs fonctionnalités multiples !



Ils valorisent les produits

Que ce soit par leur transparence, leur capacité à être personnalisés pour communiquer ou par leur design qui accompagne les modes de consommation, les emballages alimentaires mettent les produits en valeur.

55 % des Français pensent qu'il est essentiel qu'un emballage alimentaire permette de voir ce que l'on achète (Harris Interactive, 2020).

Ils garantissent la sécurité alimentaire

Les emballages alimentaires sont soumis à des normes européennes extrêmement strictes et à des tests d'alimentarité poussés, afin de garantir hygiène, innocuité et sécurité alimentaire.

60 % des Français pensent qu'un emballage alimentaire doit garantir l'hygiène et prévenir des contaminations, 58 % attendent en 1^{er} d'un emballage qu'il préserve la qualité des produits (Harris Interactive, 2020).

Ils assurent la sécurité logistique

Les emballages rigides, notamment plastique, protègent les produits des chocs et des écrasements durant toutes les phases de transport mais aussi de stockage de l'amont à l'aval.



Ils permettent la traçabilité

Les emballages alimentaires servent également de support aux informations nécessaires à la traçabilité du produit emballé, mais aussi à l'information réglementaire et de fin de vie de l'emballage, permettant aux consommateurs d'adopter ainsi le bon geste de tri.



Ils s'intègrent à l'économie circulaire

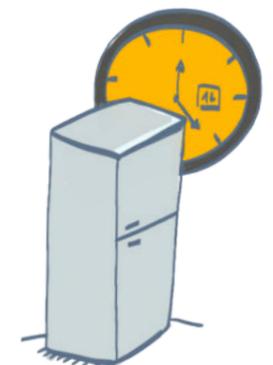
Les emballages alimentaires produits par le Groupe GUILLIN sont tous écoconçus. 100 % responsables, ils sont tous recyclables, compostables ou réutilisables.

Près de 9 Français sur 10 se déclarent intéressés par la notion d'emballage « responsable » et 59 % pensent qu'un emballage responsable est avant tout un emballage recyclable (Harris Interactive, 2020).

Ils réduisent le gaspillage alimentaire

L'emballage alimentaire protège le produit qu'il contient, lui permettant ainsi d'être conditionné, transporté et présenté en toute sécurité, évitant les pertes dues aux manipulations multiples et aux conditions extérieures pas toujours optimales.

40 % des Français attendent d'un emballage alimentaire qu'il prolonge la durée de vie et la fraîcheur des aliments qu'il protège (Harris Interactive, 2020).



Nous appliquons avec rigueur un cadre réglementaire strict

La réglementation qui s'applique à notre filière est celle qui concerne les emballages destinés au contact alimentaire : elle est très complexe et se durcit avec la mise en place de très nombreuses réglementations nationales et de textes européens qui diffèrent d'un pays à un autre.

Côté émissions de carbone, le Green Deal (ou Pacte Vert européen) datant de 2019 définit la marche à suivre pour faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050. Le règlement européen, connu sous le nom de loi européenne sur le climat de juin 2021, entérine l'objectif contraignant de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'Union d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Il réaffirme aussi l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2050. En France, par l'article 1 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite Climat & Résilience, l'État s'engage à respecter l'objectif de réduire au niveau national les GES de 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990.

Côté emballages plastique, la directive européenne UE 2019/904 appelée communément SUP (Single Use Plastic), datant de juin 2019, cadre dans l'UE la réduction de l'incidence de certains produits en plastique à usage unique sur l'environnement. L'objectif de la SUP est de mettre en place des mesures permettant de réduire les déchets plastiques dans le milieu marin : elle vise pour cela à réduire la présence des produits en plastique à usage unique dans la consommation courante. Au plan français, la loi portant sur la

lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire (dite loi AGEC) de février 2020 s'est donnée pour objectif d'atteindre la fin de mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique en 2040 tout secteur confondu. À aujourd'hui, les décrets ou arrêtés d'application ne sont pas tous parus, mais le décret principal (3R) a fixé un objectif de 20 % de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, un objectif de tendre vers 100 % de réduction des emballages plastiques à usage unique « inutiles » toujours d'ici fin 2025 (ceux n'ayant pas de fonction essentielle de protection, sanitaire, d'intégrité des produits, de transport voire de support d'information réglementaire par exemple) et un objectif que 100 % des emballages en plastique à usage unique mis sur le marché disposent d'une filière de recyclage opérationnelle au 1^{er} janvier 2025. En ce qui nous concerne au niveau français, nous pouvons assurer qu'en l'état, 100 % de nos produits plastiques sont utiles, dans la mesure où ils protègent les aliments au sens large (chocs, contacts, gaspillage) du champ à la fourchette, mais aussi les personnes (bactéries, virus) et la planète (emballages recyclables).

Dans ce contexte mouvant, le Groupe cherche à la fois à anticiper et à appliquer avec rigueur les cadres réglementaires. Implantés dans de nombreux pays européens, nous avons en premier lieu mis en place une veille qui nous permet d'avoir une vision précise des réglementations applicables.



Nous avons également mis en place un système de communication interne nous permettant d'informer au plus vite et de façon la plus juste possible nos collaborateurs au contact des clients dès que des évolutions réglementaires sont susceptibles d'intervenir. Et bien évidemment, nous mettons en place toutes les actions à même d'apporter des solutions constructives et pérennes (réduction de l'impact carbone de nos emballages et de nos process par l'écoconception et

l'intégration de matière recyclée, intégration et développement de l'économie circulaire, diversification des solutions d'emballage vers du carton et de la pulpe, développement de projets dans le domaine de l'emballage alimentaire réutilisable/réemployable, engagement pour la sauvegarde des océans via le partenariat Prevented Ocean Plastic™).

II. NOUS ALLONS TOUJOURS PLUS LOIN EN MATIÈRE DE PROTECTION (ODD 8, 13)

Depuis notre création en 1972, notre mission est de protéger les aliments et les personnes en créant des solutions d'emballage alimentaire adaptées, évolutives et respectueuses de l'environnement : protéger est inscrit dans notre ADN. En témoigne notre promesse « we protect your food », mais également toutes nos actions portées vers cette mission.

Protéger plus

Nous respectons de manière proactive toutes les obligations qui nous incombent, notamment le BRC, référentiel anglais en matière de sécurité alimentaire et la réglementation européenne REACH (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) qui sécurise depuis 2007 la fabrication et l'utilisation des substances chimiques, dont les plastiques. Nous allons plus loin en appliquant de façon volontaire cette réglementation stricte à nos solutions carton, papier, pulpe, pour lesquelles la réglementation n'est pas encore harmonisée, afin d'avoir un niveau d'exigence équivalent quel que soit le matériau que nous utilisons. Nous investissons par ailleurs en R&D pour développer les matériaux de demain qui bénéficieront de fonctions encore plus globalement protectrices.

Protéger mieux

La réglementation européenne est harmonisée pour les matières en contact alimentaire UE (CE) n°1935/2004. Nos emballages en plastique vierge sont concernés par la législation UE (CE) n°10/2011 et ceux en plastique recyclé par le règlement UE (CE) n°282/2008 : règlement cadre sur l'inertie, migration, aptitude au contact alimentaire.

Nos process internes sont extrêmement rigoureux et nous permettent de garantir le respect total des réglementations en vigueur. Nous sommes capables de réaliser en interne nos propres analyses de migration globale et spécifique grâce à notre laboratoire situé dans notre filiale SHARPAK Yate depuis 1992, un laboratoire de haute technologie

capable de caractériser chaque molécule grâce à des chromatographies en phase gazeuse et détection de masse (laboratoire accrédité ISO 17 025 par l'OML depuis 2020, assurant ainsi la qualité des résultats des tests réalisés). D'autres de nos filiales possèdent des laboratoires internes de plus petite taille comme ALPHAFORM. GUILLIN Emballages a depuis 2018 mis en place un laboratoire dédié à la qualité et l'évaluation des indices de risque et de confiance pour chaque fournisseur.

Protéger toujours

Au-delà des normes exigées par la réglementation, nous intégrons de façon volontaire des processus de certification, de manière à ce que nos engagements de qualité soient reconnus et validés par des tiers de confiance. Par exemple, la majorité de nos sociétés de production sont certifiées ISO 9001 pour un management de la qualité, 20 % sont certifiées ISO 14001 et 45 % FSC® pour un management environnemental durable.



La RSE de GUILLIN Emballages certifiée Ecovadis d'OR : la « société berceau » du Groupe a obtenu dès sa première cotation par Ecovadis le niveau Silver en 2019 et a été promue en 2021 au niveau Gold et réévaluée Silver en 2022.

	Qualité et Sécurité			Environnement			Social			
	ISO 9001	BRC	HACCP	ISO1401	FSC®	ISO 50001	Imprim Vert	ISO 45001	OHS 18001	Eco Vadis
Alphaform (FR)	■	■			■					
Dynaplast (FR)	■	■								
Gault & Frémont (4 sites FR & BE)		■			■		■			■
Guillin Emballages (FR)	■	■		■	■					■
Guillin Polska O. (PL)	■	■			■					
Guillin Polska N. (PL)	■	■			■					
KIV (DE)	■	■	■			■				
Nespak (IT)	■	■			■					
Rescaset Concept (FR)										
Sharpak Aylesham (UK)	■	■		■				■		
Sharpak Bridgwater* (UK)	■			■				■		
Sharpak Romsey (UK)		■								
Sharpak Yate (UK)	■	■		■					■	
Socamel (FR)	■									
Veripack (ES)	■	■						■		
Thiolat (FR)		■			■		■			
Guillin Romania (RO)					■					

* certifié FSSC 22000



Standard & Certification des usines de production GUILLIN

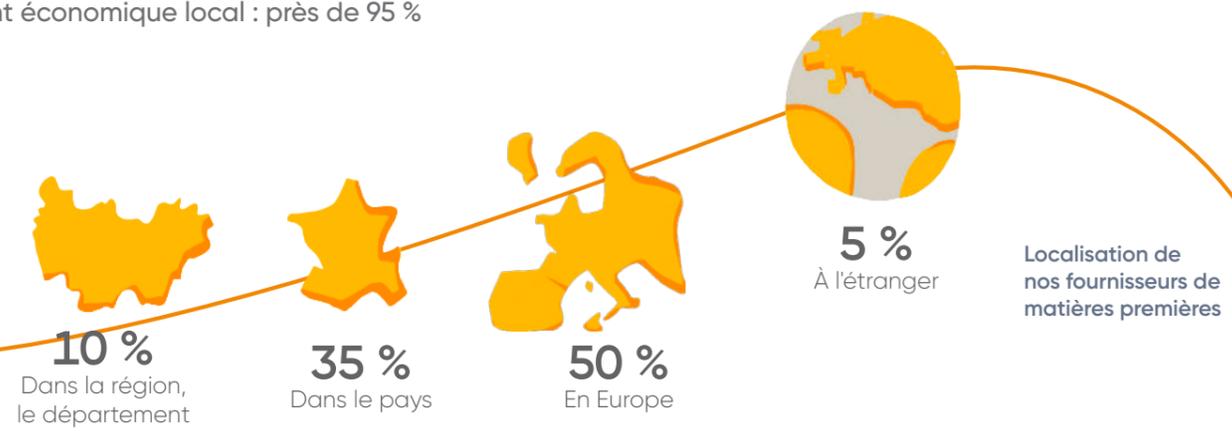
III. NOS ACHATS SONT RESPONSABLES (ODD 8,13)

Afin d'optimiser l'ensemble de la chaîne de valeur dans laquelle nous agissons, le Groupe s'attache à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes liées à l'activité. C'est le cas des fournisseurs avec lesquels nous collaborons en toute transparence et dans un esprit de relation à long terme, afin de répondre ensemble aux enjeux sociétaux qui sont les nôtres et que nous nous devons de partager.

Nous privilégions la proximité géographique

Nos fournisseurs sont sélectionnés prioritairement dans un périmètre local. Cet ancrage territorial, national et européen a été impulsé par le fondateur du Groupe et est perpétué par la direction actuelle. Restreindre le périmètre de nos achats est aussi une manière de réduire notre impact carbone et de favoriser le développement économique local : près de 95 %

de nos résines sont sourcées en Europe et 45 % dans le pays où nos solutions sont fabriquées (en % du CA). Nos fournisseurs de matière première représentent la grande majorité de nos achats mais nous envisageons dans les années à venir d'étendre cette étude à tous nos fournisseurs.



Nous instaurons des relations sur le long terme

Nous entretenons des liens forts avec nos fournisseurs historiques de matière première, signe de la qualité de nos relations commerciales, mais nous travaillons également avec des fournisseurs plus récents qui nous permettent de rester en éveil sur les évolutions

du marché. Cette confiance a permis de cocréer des projets et de partager une approche basée sur l'amélioration continue et le respect de l'environnement.

Nous développons un code de conduite

Le Groupe rédige actuellement son code éthique : il sera signé pour commencer par tous les collaborateurs occupant des postes stratégiques, ainsi que par l'ensemble des équipes de vente et d'achat. Il sera par la suite généralisé à l'ensemble des salariés du Groupe. Il constitue une première étape avant la mise en place de notre tout premier code de conduite fournisseurs qui permettra d'harmoniser les procédures d'achat au sein du Groupe. Ce code devrait être mis en place d'ici 2024 et progressivement signé par l'intégralité de nos fournisseurs. Nos pratiques en place sont déjà vertueuses, en voici quelques exemples.

La corruption

Nos acheteurs refusent et signalent toute tentative de corruption dont ils pourraient faire l'objet et s'engagent à ne plus travailler avec un fournisseur concerné jusqu'à ce

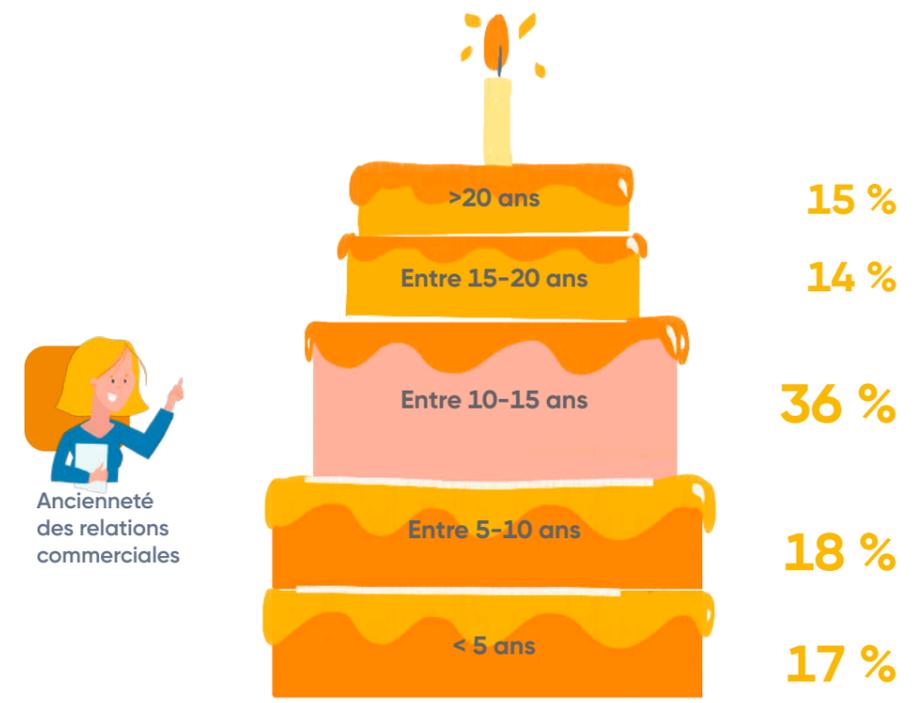
que ce dernier ait changé son mode de fonctionnement.

L'emballage carton

Toutes nos sociétés fabricantes de papier/carton sont certifiées FSC® Mixte. Notre filiale THIOLAT a considérablement fait évoluer ses approvisionnements : depuis 2020 l'intégralité des cartons plats achetés sont des cartons issus de sources responsables et certifiées FSC® Mixte, ils ne représentaient en 2010 que 10 % des cartons achetés.

L'emballage de transport

Au-delà de nos emballages primaires, nos acheteurs sourcent des emballages secondaires et tertiaires respectueux de l'environnement : nos cartons de conditionnement pour le transport sont composés de celluloses recyclées, certaines de nos palettes bois sont quant à elles réparées pour être réutilisées dans d'autres secteurs.





“

**Nous améliorons sans cesse
notre impact environnemental.**

I. NOS SOLUTIONS SONT 100 % ÉCOCONÇUES (ODD 12)

« L'écoconception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service et lors de toutes les étapes de son cycle de vie » (Ministère de la transition écologique, 2019).

L'écoconception est dans notre ADN

Depuis le design des produits jusqu'à leur commercialisation en passant par leur production, nous avons toujours pris en considération l'environnement afin d'en limiter leur impact, grâce à la mise en place d'objectifs, de structures, de process et d'outils spécifiques que nous enrichissons sans cesse.

Le design des produits

Le design touche à l'esthétique et à la fonctionnalité : les deux sont indissociables. Pour autant, si la visibilité des produits est une préoccupation permanente (pureté des formes, transparence), le plus grand défi que nous nous fixons est d'optimiser encore et toujours les fonctionnalités (fermeture, étanchéité, préhension, facilité de transport, d'empilage et dépilage) en bannissant systématiquement le superflu, le suremballage ou les surcouches. C'est un travail de conception fondamental en amont de toute la chaîne, réalisé au quotidien par nos bureaux d'études qui doivent concilier en permanence les attentes consommateurs, les usages clients et l'impératif écologique. C'est aussi une ouverture à 360° et une expertise irremplaçable de notre cellule de recherche et développement pour sélectionner les matériaux en adéquation avec nos métiers.

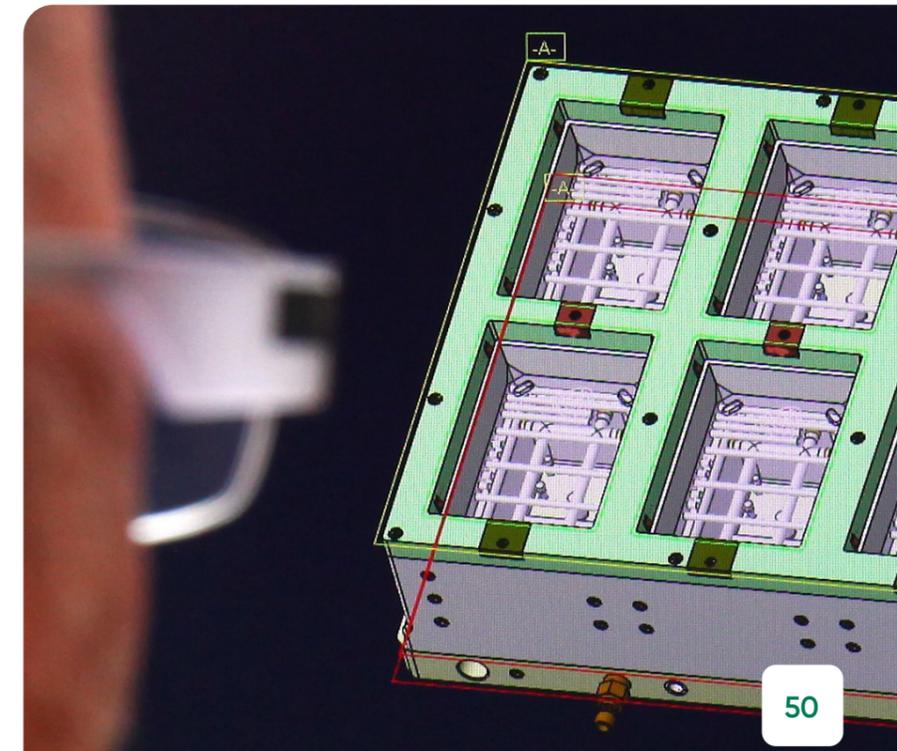
Le processus de production

Nous produisons la plupart des moules que nous utilisons sur les thermoformeuses, ce qui nous permet d'optimiser les laizes pour maximiser le nombre de barquettes produites par bobine. Nous avons ainsi réduit les chutes de thermoformage : même si ces chutes sont broyées et réextrudées, en limiter le nombre diminue significativement la quantité d'énergie et d'eau consommée par produit fini. Pour ce qui est du carton, notre filiale THIOLAT travaille sans chute depuis 2000 : c'est 100 tonnes/an qui sont économisées. De façon générale et pour l'ensemble de nos sites, nous investissons continuellement dans notre parc industriel et utilisons des machines récentes à la pointe de la technologie, moins énergivores, avec un circuit d'eau fermé pour limiter nos consommations énergétiques et nos émissions de GES. Pour l'impression, offset et flexographie, nous utilisons des encres conformes au Label Imprim'Vert® qui répondent aux contraintes d'alimentarité et de recyclage. Le cahier des charges est exigeant quant à l'élimination conforme des déchets dangereux (solvant, boîte d'encre, cartouche de toner, D3E...), la sécurisation des stockages des liquides dangereux, la non-utilisation de produit toxique et la sensibilisation environnementale. Cette certification se fait à la suite d'un diagnostic in situ, suivi de renouvellements annuels.

La chaîne logistique

Nous optimisons le poids des produits : à titre d'exemple, les poids des solutions plastiques de notre filiale anglaise SHARPAK Aylesham ont été réduits de plus de 10 % entre 2015 et 2020, il en va de même pour notre filiale THIOLAT qui a lancé en 2015 sa gamme « essentielle » en moyenne 10 % plus légère que la gamme traditionnelle. Nous optimisons l'empilabilité et le transport : non seulement notre politique est de remplir au maximum nos camions, mais nous avons aussi réduit considérablement nos pas d'empilage pour mettre plus de barquettes par carton, par palette et par camion, dans le but de diminuer notre empreinte carbone. La hauteur des palettes a également fait l'objet d'études poussées pour optimiser leur

chargement. Notre filiale ALPHAFORM utilise un réseau de messagerie pour l'affrètement des petits lots : un prestataire national, avec une plateforme locale, réalise un plan de transport ergonomique, se charge de collecter et de regrouper les palettes de la région pour optimiser la livraison des clients. Les camions circulent donc constamment pleins, ce qui minimise l'empreinte carbone de nos solutions. Nous optimisons les commandes des clients : avec une large gamme de produits, le Groupe peut répondre à tous les usages, tous les besoins clients et ainsi les convaincre d'utiliser le juste emballage, c'est-à-dire un packaging au gabarit le plus proche du volume contenu pour réduire au maximum la fraction de l'emballage sur l'ensemble contenu/contenant et notre impact environnemental commun.



L'ÉCOCONCEPTION (ODD 9, 12)

EXPERTISE INDUSTRIELLE

MATÉRIAUX ET PRODUITS

1972

Intégration de la technologie de thermoformage.

Fabrication de nos propres moules de production.

1975

Intégration de la technologie d'extrusion et réincorporation des chutes de production interne et rebuts post industriel.

1973

Création de la première barquette PVC à charnière pour la pâtisserie en libre service (PATIPACK).

1999

Toutes les sociétés du Groupe sont certifiées ISO 9001.

2001

Intégration technologie scellage, remise en température des repas.

1998

1^{er} producteur à passer du PVC au PET.

2008

Optimisation des poids des emballages et réduction des pas d'empilage pour augmenter le taux de remplissage des cartons, palettes et camions.

2005

1^{er} producteur à lancer une ligne de PLA.

2011

Début des travaux sur la diminution de l'impact transport de nos produits sur l'environnement.

Tous nos circuits d'eau passent en boucle fermée.

2013

4-8 % du CA investi chaque année dans la R&D, notamment sur des sujets de Développement Durable et pour être à la pointe de la technologie.

2017

RESCASET lance la gamme Optimum en restauration collective, 20 % plus légère.

2015

Intégration de la technologie d'injection.

2016

Intégration de la technologie pliage collage et impression découpe carton.

Intégration de la fabrication d'emballages en papier/carton par l'acquisition de THIOLAT certifiée FSC®.

Intégration d'une technologie permettant de recycler du PET apte au contact alimentaire, certifiée EFSA.

Commercialisation de produits à base de fibre de cellulose moulée.

2018

VERIPACK (ES) & AYLESHAM (UK) passent au 100 % énergie renouvelable.

GE certifiée ISO 14 001 pour un management respectueux de l'environnement.

Intégration de la technologie cPET.

2019

Engagement à 30 % rPET post consommateur réincorporé en masse dans nos solutions.

1^{ère} DPEF avec formulation d'engagements de développement durable

Création des concepts Alter Eco Reuse, Recycle, Bio pour communiquer sur nos emballages : 100 % recyclables, réutilisables ou compostables

1^{ère} obtention du Label MORE au Groupe

Signature d'un partenariat exclusif avec Prevented Ocean Plastic™ pour réincorporer du plastique des océans dans nos solutions.

RESCASET lance le reconditionnement et la reventes de machines de seconde main upgradées pour la restauration collective.

2021

GE obtient pour sa 2^e cotation l'Ecovadis Or, fait partie des 2 % des entreprises les plus performantes de son secteur en RSE.

SOCAMEL est certifiée Long Times Label contre l'obsolescence des machines.

Mise en place d'Analyses de Cycle de vie des produits (ACV).

Achat de groupes froids dernière génération pour diminuer la consommation énergétique et utilisation de l'énergie des machines pour chauffer les ateliers.

2023

Création du 1^{er} rapport RSE du Groupe.

Premières gammes certifiées Ok Compost Industriel (LUXIFOOD, ALPHACEL, FOOD K) & Home Compost (NATURAL PACK).

100 % de nos produits papier/carton certifiés FSC® Mixte.

SOCAMEL développe la prestation de service de réemploi sur toute sa gamme de chariots.

2020

Certification Clean Sweep® dans l'ensemble de nos sites plastique démontrant notre engagement pour lutter contre la dispersion des microplastiques.

Mise en marché de notre gamme hybride plastique/carton 100 % séparable et recyclable (DUALIPACK).

Responsabilité environnementale

Nous intégrons la recyclabilité du produit dès sa conception

Penser à la fin de vie des produits avant de les concevoir c'est leur assurer une place dans le monde de demain ! Nous pensons naturellement « recyclo-conception », c'est-à-dire intégration du recyclage dès la conception de nos produits et lors des étapes de son cycle de vie pour que celui-ci soit efficace.

Jeter dans les bonnes poubelles

Tous responsables ! Informons-nous pour connaître les gestes qui sauvent la planète ! Nos emballages servent de support à l'information réglementaire sur le tri, le recyclage pour appliquer les bons gestes.



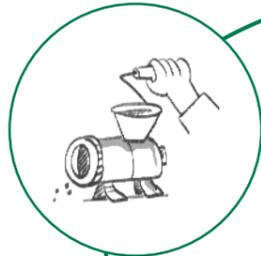
Collecter

Le système sera écologiquement et économiquement viable lorsque la collecte de plastique, papier et carton assurera un gisement de recyclé suffisant pour répondre aux besoins de réintégration dans les emballages.



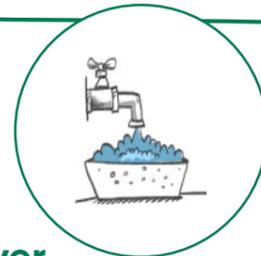
Trier par matière

Chaque résine (PP, PE, PET) et carton (qualité, densité) étant spécifique, elles se traitent séparément. Les industriels doivent rendre leurs produits détectables par les cellules de tri des recycleurs pour que les balles de matériaux homogènes soient constituées.



Broyer-pulper

Broyage des plastiques : il faut souvent calibrer la matière entrant dans le système. Il en ressort des paillettes de plastique. Les cartons sont affinés : les fibres sont extraites des autres matériaux puis les papiers/cartons sont pulpés et épurés.



Laver

Nous parlons ici de déchets, l'hygiène s'impose pour que ces paillettes de plastique soient à nouveau aptes au contact alimentaire et que l'encre des cartons soit retirée.



Recycler

Les matières plastiques recyclées sont traitées pour redevenir apte au contact alimentaire puis utilisées dans nos processus de fabrication. Nos déchets de cellulose suivent la filière papier/carton très implantée et permettent la fabrication de nouveaux produits à base de cellulose recyclée, nous en intégrons notamment dans nos cartons de transport.

Des solutions monomatériaux

Le Groupe privilégie des baquettes et fermetures (couvercle ou opercule) de même matériau pour faciliter leur recyclage. Certaines de nos solutions cartons sont plaxées avec un film plastique pour obtenir des propriétés barrières (au gras, à l'humidité, à l'oxygène) : elles sont entièrement recyclables dans la filière papiers/cartons. Nous effectuons des tests dans les centres de tri pour s'assurer de la bonne séparation de nos solutions hybrides (plastique/carton) et améliorer le pourcentage de tri conforme pour nos barquettes operculées et hybrides. Nous avons rationalisé les quantités de colle et d'encre par solution pour qu'elles ne perturbent pas le recyclage de nos produits.

Une R&D en veille active

Nous sommes passionnés d'économie circulaire, nous apportons notre soutien aux filières de recyclage grâce à de nombreux partenariats et groupes de travail sur le recyclage chimique, mécanique, le réemploi, la recherche d'alternatives aux ressources fossiles. Des essais sont réalisés au sein de nos filiales pour mettre en lumière l'intérêt de certaines innovations et lever les points bloquants. Notre stratégie R&D est de posséder une connaissance omnisciente des matériaux identifiés comme compatibles

avec nos marchés alimentaires et des avancées technologiques du secteur d'activité. Pour ce faire, le Groupe s'entoure des centres de recherche, travaille avec les institutions légales, engage des partenariats avec des universités et des centres techniques, et participe à des projets collaboratifs d'envergure comme RESET, MC² ou CELLULOSE VALLEY.

Même logique pour nos machines

Nos machines de scellage et chariots de remise en température produits par nos filiales RESCASET et SOCAMEL sont des équipements destinés au conditionnement et la logistique des repas en liaison froide ou chaude. Lors de la fabrication de ces équipements, nous tendons à la simplification en limitant le nombre de composants pour faciliter le démontage, la réparation et le traitement en fin de vie. La quantité de soudure et l'étape de polissage ont été limitées, ce qui a permis une réduction globale de la consommation d'énergie chez SOCAMEL de 20 %.



FOCUS

La filière carton est à l'heure actuelle la plus aboutie en Europe, car en plus d'être la plus ancienne, elle est « souple » puisqu'elle accepte d'autres matériaux tant que la proportion de papier/carton reste majoritaire : en 2019, 57,5 millions de tonnes ont été collectées et recyclées à hauteur de 72 % (EPRC, 2019). Comparativement, la filière plastique est une filière jeune qui se dote d'objectifs très ambitieux et se structure très rapidement : 29 millions de tonnes de plastique ont été collectées en 2018 (dont 60 % sont des packagings, preuve des efforts réalisés par la filière) et recyclées à hauteur de 42 % (+92 % par rapport à 2006), la valorisation énergétique représentant 39,5 % (+84 % par rapport à 2006) (Plastics Europe, 2020). À horizon 2025, c'est 100 % des plastiques qu'on envisage de recycler, quelle que soit la technique : mécanique, chimique, enzymatique ou valorisation énergétique.

Nous incorporons de la matière recyclée

À l'issu de leur cycle de vie, nos emballages redeviennent de la matière première utilisée soit pour la construction, l'automobile, le mobilier ou l'habillement, soit pour redevenir des emballages : un rêve de circularité atteignable si toute la chaîne de valeur s'investit dans le recyclage. Intégrer de la matière recyclée dans nos solutions nous permet de substituer les ressources vierges et donc de limiter l'extraction de ressource naturelle et fossile.

Aujourd'hui, nous incorporons en masse 30 % de rPET dans nos solutions – la disponibilité des flux tout comme le prix élevé de cette matière étant les points bloquants actuels. En revanche, nous n'intégrons pas de papier/carton recyclé pour des raisons de sécurité alimentaire ou exceptionnellement pour certaines gammes de papier destinées aux denrées « sèches ». En outre, obtenir un carton recyclé aussi rigide qu'un carton vierge nécessite d'augmenter le grammage et donc le poids, ce qui alourdit le bilan carbone.

Circular Plastic Alliance (CPA) a fixé un objectif européen d'incorporation de 10 millions de tonnes de plastique recyclé dans les nouveaux produits et emballages mis sur le marché en 2025. Avec 30 % de rPET incorporé, cela représenterait plus de 36 000 tonnes (si notre production reste stable) soit près de 4 % de l'objectif européen : une belle contribution du Groupe GUILLIN !



Certification

Nos labels MORE (MOBilisés pour REcyclier) reçus en 2019, 2020 et 2021 s'inscrivent dans notre volonté de se référer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que définis par l'ONU notamment l'ODD 12 « consommation et production responsables ». Notre entreprise s'est vu décerner le premier label européen qui valorise l'action des plasturgistes en faveur de l'économie circulaire et l'intégration de matières plastiques recyclées dans la production. L'utilisation de plastiques recyclés nous permet de réduire notre empreinte carbone de 52 millions de tonnes de CO₂ en 2021 (SRP, 2019).

FUTUR

Reconditionnement pour réemploi et seconde vie pour nos machines de restauration collective.

Depuis 2019, notre filiale RESCASET met à disposition de nos clients un parc de machines d'occasion reconditionnées. Dans la continuité de notre démarche écologique et pour ancrer notre activité industrielle dans l'économie circulaire, nos équipes se sont réinventées pour donner une seconde vie aux équipements de nos clients. Depuis 2022, l'atelier de montage de RESCASET se compose désormais d'un nouvel espace, destiné exclusivement à cette nouvelle activité de réemploi.

Le process est maintenant rodé : dès la réception d'un équipement obsolète, nos techniciens audient, nettoient et remettent en état selon les normes de sécurité en vigueur, tout en intégrant les dernières technologies de scellage... et upgrade ainsi les machines pour qu'elles retrouvent une seconde vie chez nos clients, afin d'apporter une protection optimale de leurs repas.

Une machine qui dure, c'est un client qui reste fidèle et une nature qui progresse !



Nous mesurons nos impacts environnementaux

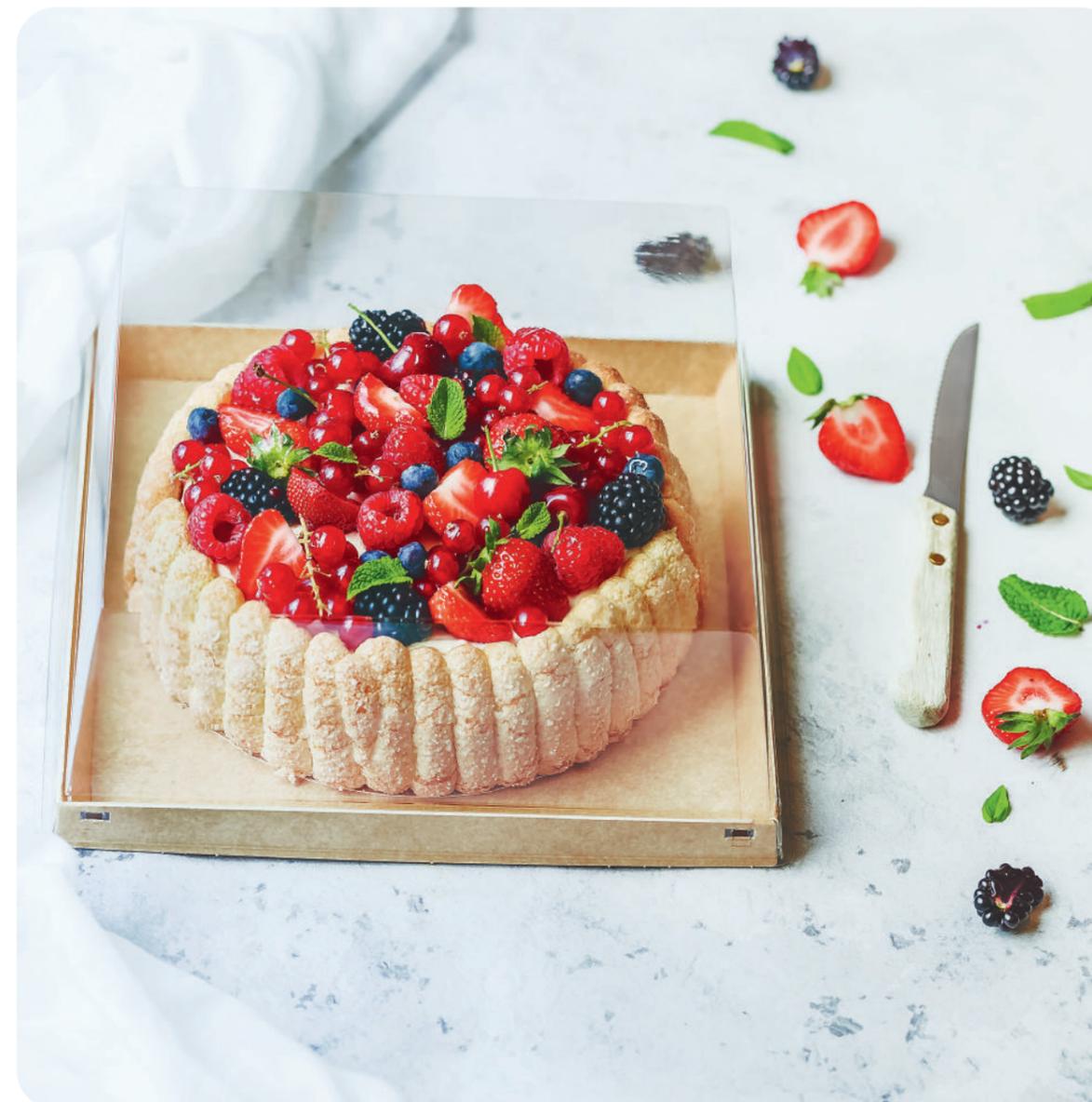
« L'analyse du cycle de vie (ACV) recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle en évalue les impacts potentiels puis interprète les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux. » (ADEME, 2018)

Début 2021, nous avons mené une première campagne d'ACV en utilisant le logiciel français BEE spécialisé pour les emballages et créé par Citeo, puis nous avons acquis le logiciel SimaPro, référent en Europe, pour réaliser des analyses plus exhaustives avec une portée internationale. Cette méthode normalisée nous permet notamment de mieux connaître l'impact de nos solutions, de mesurer nos bénéfices d'écoconception, de comparer nos options techniques et alternatives. Il n'est jamais question d'opposer les matériaux qui présentent tous des avantages et inconvénients à l'aune d'un critère, mais bien d'avoir une parfaite connaissance de nos impacts sur l'environnement. Les analyses réalisées montrent de manière générale que :

- l'incorporation de matière recyclée dans nos solutions améliore les indicateurs environnementaux : 30 % rPET incorporé (ce qui est notre standard) c'est -10 % d'émissions de CO₂, -15 % d'énergie et -20 % d'eau consommées.

- le polypropylène (PP) est la résine vierge la moins impactante, son retour à l'alimentarité et sa réincorporation dans nos solutions est très prometteuse mais pour l'instant cela n'est pas encore possible. Cette matière recyclée est utilisée dans la construction, l'automobile, le mobilier, l'habillement ou le médical.

- la consommation d'eau est généralement utilisée comme argument contre les emballages en carton. Mais nos barquettes carton bénéficient de notre expertise industrielle, de circuits d'eau en boucle fermée et ne consomment que légèrement plus d'eau que nos solutions 30 % rPET (25 %). Nos solutions carton sont plus énergivores (20 %) et émettent 30 % de GES de plus que nos solutions 30 % rPET. En revanche, ce matériau d'origine biosourcé se recycle mieux que les résines, dégrade moins les ressources minérales et la couche d'ozone. Toutes nos sociétés papier/carton sont certifiées FSC® Mixte pour une gestion durable des forêts et Imprim' Vert® pour une meilleure maîtrise des process d'impression.



II. NOUS RÉDUISONS NOS ÉMISSIONS (ODD 12,13)

Pour assurer notre processus de transition interne et garantir la compatibilité de nos activités avec l'urgence climatique, nous nous sommes fixés des objectifs pour 2030 en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de gestion de l'eau, de consommation d'énergie et d'épuisement des ressources naturelles. Les chiffres de la section suivante sont issus de la collecte de données industrielles et conformes à ceux énoncés dans la DPEF 2021 du Groupe. Le périmètre diffère d'une année à l'autre en fonction de l'intégration de nouvelles sociétés.

Nous diminuons notre empreinte carbone

À l'effet de serre naturel s'ajoutent des quantités de gaz d'origine anthropique (liées à l'activité humaine) contribuant massivement au réchauffement climatique mondial qui modifie durablement les équilibres météorologiques et les écosystèmes. L'alimentation compte pour 1/3 des émissions globales de gaz à effet de serre (FAO, 2021). Attention à bien différencier l'inventaire des émissions de GES dans le pays et l'empreinte carbone qui représente les émissions de dioxyde de carbone CO₂ liées aux produits consommés dans le pays (émissions des produits importés moins émissions des produits exportés pour lesquels les GES restent sur le territoire mais la valorisation se fait ailleurs). Nos sociétés sont implantées en fonction de leur marché, au plus proche de leurs clients, de façon à limiter l'impact des transports. Par exemple nos sociétés de la division fruits & légumes sont implantées dans le sud de l'Europe (Italie, Espagne, France) là où les plus importants producteurs se situent.



Les émissions de nos usines

Les résultats des mesures que nous réalisons de façon régulière sont encourageantes : nous constatons une réduction de 6 % des émissions de CO₂ de nos usines ces 2 dernières années au niveau du Groupe et ce alors que la production a été stable. Il faut également noter que plus de 90 % de ces émissions sont liés à la consommation électrique : l'électricité, a fortiori lorsqu'elle est renouvelable, est l'énergie la moins impactante pour l'environnement. En 2021, nous avons mis en place avec notre fournisseur d'énergie un plan de décarbonation : des relevés ont été réalisés et des actions d'amélioration ont été chiffrées. Même si ces études ont eu lieu en France, nos usines européennes fonctionnant globalement de la même manière, nous pourrions leur transposer ces actions.

Émission GES	2019	2020	2021	2022	2023
Émissions totales Groupe GUILLIN (t. Eq.CO ₂)	63 520	59 472	55 222	55 870	58 585
Scope 1 - Emissions directes	10 %	9 %	10 %	9 %	7 %
Scope 2 - Emissions indirectes	90 %	91 %	90 %	91 %	93 %

FOCUS

Notre filiale ALPHAFORM, installée dans la vallée du Rhône, a mis en place la navigation fluviale pour l'approvisionnement de certaines matières. En 6 mois, ce sont ainsi plus de 210 conteneurs qui sont arrivés à Lyon par le Rhône et non par la route. Un mode de transport responsable qui a permis de diviser la quantité de carburant par 2 et les émissions de CO₂ par 2,2 (305,7 tonnes économisées). Cette expérience sera reconduite par la société en 2022 pour continuer de limiter notre empreinte carbone.



Au titre du scope 3, le Groupe a réalisé pour la première fois le calcul de ses émissions de gaz à effet de serre, selon la méthode Bilan Carbone de l'ADEME. Le taux d'incertitude global est de 15,7 %.

Les phases amont et aval se décomposent comme suit :

- Amont : 440 935 TéquCO₂
- Aval : 298 316 TéquCO₂

Le Groupe a veillé à l'exhaustivité du périmètre considéré pour ce premier calcul, et les données ont été remontées pour l'ensemble de ses entités de la façon la plus centralisée possible. Parmi les différents postes considérés :

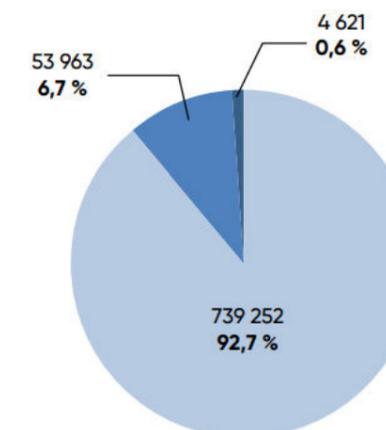
- Le transport de marchandises, entrant et sortant, pour lequel le Groupe est donneur d'ordre. Les tonnages correspondent aux tonnages réels pour les filiales allemandes, hollandaises, polonaises, espagnoles, italiennes sauf pour l'une d'entre elles, une

filiale anglaise, pour 5 filiales françaises actives dans le plastique ; les distances ont été calculées via GoogleMaps, pour plus de facilité. Afin d'éviter les doubles comptages, seuls les flux entrants prennent en compte l'intragroupe. Pour les autres filiales, les émissions liées au transport de marchandises ont été calculées sur la base de ratios monétaires.

- Les achats de matières et services représentent 54 % du scope 3. Les émissions liées sont calculées sur la base de ratios monétaires, sauf pour les matières premières dont les tonnes exactes sont connues. Les déplacements professionnels sont pris en compte dans les achats du Groupe, sur la base d'un ratio 80/20 route/aérien ; ce point pourra clairement être affiné avec les années.
- L'utilisation et la fin de vie des produits est un axe important (39 % du scope 3), principalement en raison des fluides frigorigènes utilisés par nos filiales Socamel.

Emissions de GES par scope, en tCO₂e et en %

- Scope 1
- Scope 2
- Scope 3

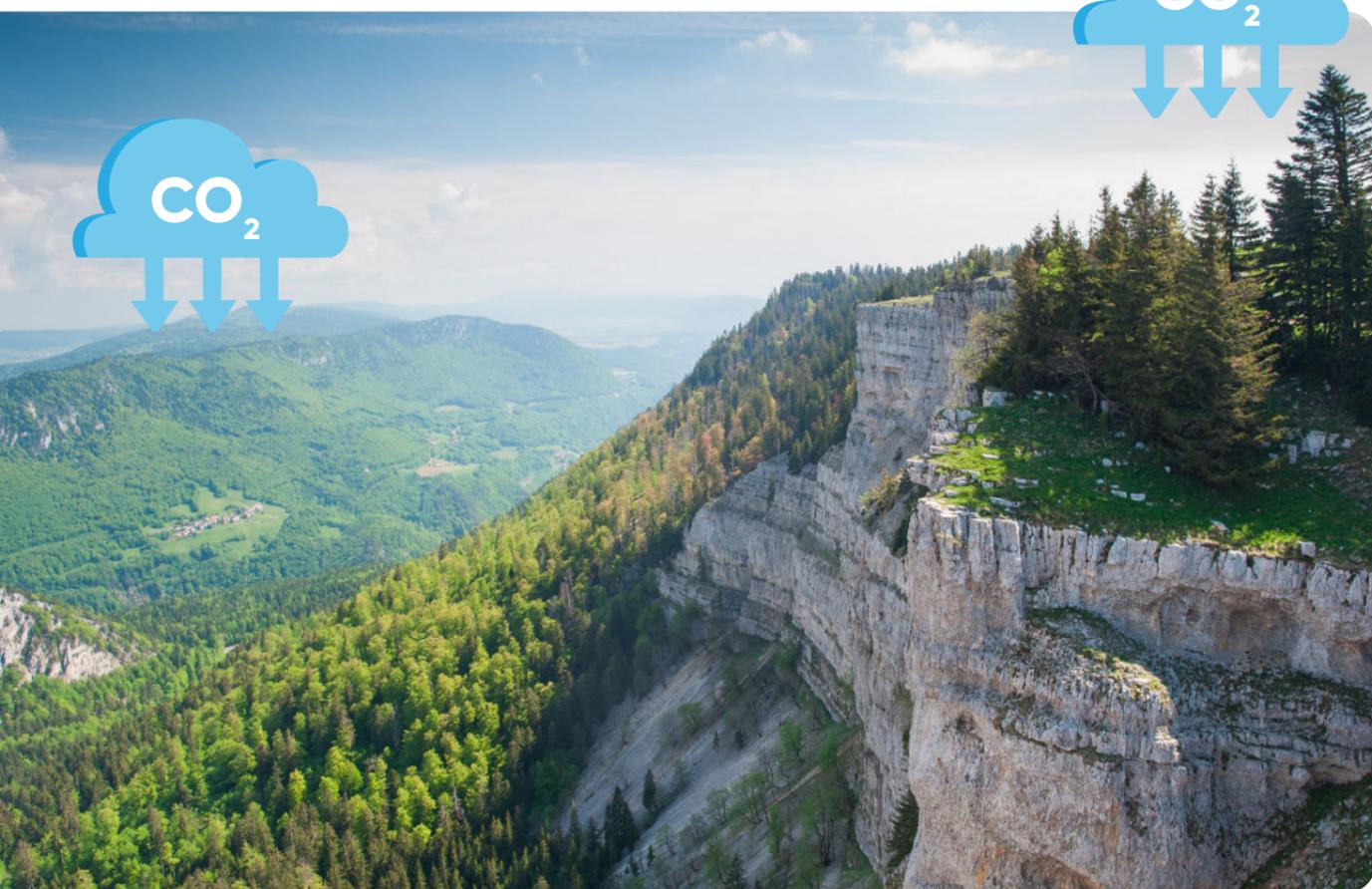
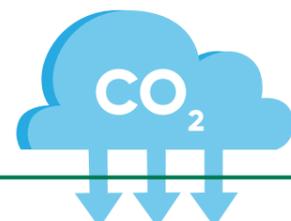


Nos machines et chariots

Dans nos machines de conditionnement et chariots logistiques, l'inox AISI 304 contenant du nickel a été remplacé par de l'inox sans nickel AISI 441, ce qui a permis de réduire de 14 % l'empreinte carbone des machines de restauration collective (Arcelor et Université de Cambridge, 2015). Une autre substitution a eu lieu dans nos usines au niveau des fluides frigorigènes : le R134a a remplacé le R404a qui a lui-même été remplacé par la 4^e génération de fluide frigorigène (R1234yf). Le pouvoir de réchauffement global (PRG) est passé successivement de 3 700 à 1 370 puis à 4 soit une baisse de 99 % (ADEME, 2014). Des efforts considérables réalisés par

nos filiales pour limiter l'effet de serre induit par nos productions et préserver la couche d'ozone. Pour information, la réglementation en matière de maintenance des machines sur les fluides frigorigènes autorise des PRG de 1 500 jusqu'en 2025 et inférieur à 150 d'ici 2030, nous sommes donc très en avance par rapport à la réglementation.

Le Trophée Valo Resto Pro de la meilleure initiative environnementale pour la transition de l'ensemble de ses produits avec un fluide propre (R1234yf) remporté par SOCAMEL vient le confirmer.



ENGAGEMENT

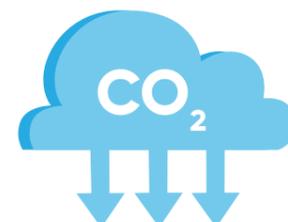
Nous protégeons les puits de carbone pour qu'ils continuent de capter le CO₂

LES FORÊTS

Un arbre absorbe dans ses racines, son tronc et ses branches du CO₂ qui sert à créer de la matière organique. C'est en moyenne 10 à 50 kg de CO₂ par an qui sont captés (Ecotree, 2021). Un arbre ne capte pas tout au long de sa vie le CO₂ avec la même intensité, mais les scientifiques ne s'accordent pas quant aux diverses théories selon lesquelles les jeunes arbres à croissance rapide captent plus ou moins que des arbres à maturité. Dans tous les cas, un arbre reste un excellent geôlier : il ne relâche pas de carbone avant son dernier souffle sauf lorsqu'il brûle dans les incendies. S'il est coupé, transformé en planche, en feuille, il emprisonne le carbone. Nos barquettes retiennent donc du CO₂ ! Il est à la charge de tous que celles-ci soient bien recyclées pour qu'il en reste ainsi. Depuis 2020, l'intégralité de nos solutions carton est issue de sources responsables et certifiée FSC® Mixte. Nous sommes fiers de notre progression puisqu'en 2010 seulement 10 % des cartons de notre filiale THIOLAT l'étaient. Le Groupe GAULT & FRÉMONT racheté en 2022 a déjà suivi cette démarche de certification, donc 100 % de nos emballages papier/carton sont certifiés FSC® Mixte. Grâce à cette chaîne de valeur, nous pouvons à partir d'une barquette, remonter jusqu'à la parcelle et l'arbre dont elle issue. Soulignons cet effort car seulement 5 % des forêts du monde sont certifiées FSC® (FSC, 2017).

LES OCÉANS

Ce sont les poumons de la planète, ils captent jusqu'à 30 % du CO₂ anthropique et émettent 50 % de l'oxygène dont nous avons besoin (Fondation de la mer, 2020). Le CO₂ se dissout dans les eaux froides grâce aux vents et courants qui transportent le carbone dissous dans les zones profondes et les sédiments. Le pendant de cette absorption de CO₂ démesurée, c'est l'augmentation de l'acidification des eaux qui menace la biodiversité marine (le CO₂ réagit avec l'eau en libérant des ions hydrogènes qui font baisser le pH et donc augmentent son acidité). Nous essayons de protéger au maximum cet écosystème, raison pour laquelle nous avons signé en 2019 un partenariat exclusif avec Prevented Ocean Plastic™ (cf. p.64).



Nous gérons au mieux les ressources en eau (ODD 6,14)



À travers le monde, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau gérée en toute sécurité (Unicef, 2017). Si la crise de l'eau était déjà un phénomène préoccupant, l'évolution de la population mondiale et le réchauffement climatique ne font que l'aggraver : variabilité des disponibilités, inondations, sécheresses... Il est urgent d'agir !

La consommation d'eau de nos usines

Nous sommes soucieux de limiter notre consommation d'eau et avons déjà massivement investi dans des circuits d'eau en boucle fermée pour la réfrigération de nos machines. Cette réduction de la consommation dans toutes nos filiales est de l'ordre de 25 % ces quatre dernières années et ce alors même que notre production en volume a augmenté. Au-delà de la quantité d'eau consommée, sa qualité importe également : les émissions de CO₂ ont pour conséquence une augmentation de l'acidification des écosystèmes aquatiques, l'utilisation de produits de lavage (lessiviels) et l'apport en excès de substances nutritives (azotes et phosphates) entraînent

l'eutrophisation des eaux et la prolifération de végétaux (parfois toxiques) jusqu'à l'asphyxie du milieu. Nous avons donc rationalisé nos procédés de nettoyage d'usine et de machines : la quantité d'effluents et de lessiviels a été réduite de manière à maintenir la qualité des eaux. Des études sur les eaux sont régulièrement menées pour s'en assurer et nous avons mis en place un moyen de lutte contre les microplastiques dans les eaux industrielles.

Consommation d'eau	2019*	2020	2021	2022	2023
Total sociétés Groupe GUILLIN (m ³ /an)	91 357	73 336	78 258	89 412	89 044
Total variation consommation d'eau (Réf 2019)	X	-20 %	-14 %	-2 %	-3 %

La consommation d'eau par tonne de matière

En 2021, nous avons acheté 34 810 t de recyclé dans le Groupe. Si 1 t de rPET substituée permet d'économiser 2,1 m³ d'eau alors 73 101 m³ d'eau ont été économisés grâce à l'utilisation de rPET. Soit la consommation annuelle de 176 Français ou 115 Espagnols, ou 60 Anglais (Statista, 2019).

Ce chiffre n'est pas très élevé car la consommation humaine est très importante et beaucoup moins optimisée qu'en industrie.

Matériaux (SRP 2019, Repaper Project 2012)	Utilisation d'eau (m ³ /t)	Variation recyclé / Vierge
PET vierge granulé	6,95	-30 %
rPET recyclé 100 %	4,85	
PP vierge granulé	7,7	-90 %
RPP recyclé 100 %	0,812	
Papier vierge	85	-50 %
Papier recyclé	44	

La pollution par les microplastiques

Les microplastiques des océans proviennent à 35 % de la dégradation des textiles, 28 % de la dégradation des pneus, alors que les granulés de plastique n'en représentent que 0,3 % (République Française, 2017). Pour autant, résolu à empêcher la dispersion de granulés de plastiques dans l'environnement, le Groupe a fait souscrire à chacun de ses sites de production la certification Clean Sweep® : c'est un engagement commun issu du Grenelle de l'Environnement qui vise à aider chaque maillon de l'industrie des plastiques, fabricants, transporteurs ou transformateurs, à mettre en œuvre des bonnes pratiques de manipulation des granulés et d'entretien des sites industriels.



Nous sommes certifiés !

Operation Clean Sweep®



Aider les pays en voie de développement à collecter, trier, recycler : un engagement sociétal fort

Nous faisons en sorte que le plastique soit sa propre ressource.

80 % des plastiques des océans ont pour origine l'intérieur des terres (Ecologie.gouv.fr, 2021). Ils sont charriés vers les océans par les voies d'eau naturelles et 90 % de ces déchets intérieurs proviennent des 10 fleuves les plus pollués d'Asie et d'Afrique (National geographic, 2019) : tant de plastique dispersé par négligence, qui plus est dans des zones démunies, alors qu'il pourrait au contraire être une ressource pour toutes les populations, nous préoccupe beaucoup. Afin d'aider à limiter la fuite de plastiques et à structurer la collecte, le tri et le recyclage là où la situation est la plus critique, nous avons noué depuis 2019 un partenariat avec Prevented Ocean Plastic™, dont nous sommes dorénavant Partenaire Fondateur. Ceci nous permet de réintégrer dans nos emballages recyclables une matière recyclée de qualité, issue de collectes menées sur les côtes les plus à risques de pollution marine et transformée selon un processus socialement responsable, certifié par des organismes indépendants reconnus. Grâce à cette action, depuis 2020, près d'1 milliard de bouteilles plastique n'ont pas terminé leur vie dans les rivières et les océans mais ont été récupérées et recyclées dans nos produits, intégrant le cercle vertueux de l'économie circulaire. C'est une façon de montrer à tous que le plastique, s'il est jeté dans la bonne poubelle et non dans la nature, devient sa propre ressource. À nous tous de donner l'exemple !

LE SAVIEZ-VOUS ?

66 % des Français auraient une meilleure image d'une enseigne proposant des emballages alimentaires composés de plastique Prevented Ocean Plastic™... et 57 % fréquenteraient plus souvent les magasins de cette enseigne (Etude Toluna Harris, 2020).



Dewi, Office Manager du centre de collecte de Bali

Nous consommons une énergie plus verte (ODD 7)



Les grands défis de la transition énergétique : se tourner vers des sources de production d'énergie moins polluantes, dites bas carbone (nucléaire, éolienne, photovoltaïque), gérer l'intermittence de ces énergies renouvelables qui ne produisent pas en continu et qu'il faut donc stocker, changer notre façon de consommer l'énergie puisqu'aucune source n'est 100 % durable. La consommation d'énergie représente 83 % des émissions de CO₂ européennes en 2018 (Ministère Transition écologique, 2021), il y a donc beaucoup à faire dans ce domaine !

La consommation d'énergie dans nos usines

Nos usines utilisent l'électricité comme source d'énergie principale (93 %), le gaz et le fioul sont très minoritaires. Aujourd'hui, il n'est pas possible de les faire disparaître totalement, mais nous devrions réduire considérablement les quantités dans les années à venir. Notre consommation énergétique a augmenté en 2021 comme notre production. La crise COVID a compliqué la logistique et empêché l'anticipation, ce qui a pu entraîner des pics de production et donc de consommation

d'énergie. Par ailleurs, nos filiales espagnole VERIPACK et anglaise SHARPAK Aylesham fonctionnent avec une énergie 100 % renouvelable ce qui représente 16 % de la consommation d'énergie du Groupe. KIV, notre filiale allemande, s'est volontairement fait certifier ISO 50001 et a mis en place, comme NESPAK notre filiale italienne, un système avec de nombreux points de mesure et de transmission de données pour mieux réguler les pics de puissance coûteux. En Angleterre, SHARPAK Bridgwater et Aylesham ont investi dans un logiciel de mesures instantanées de la consommation d'énergie, ce qui leur permet de facilement repérer les anomalies et d'optimiser la consommation.

	2021		2022		2023	
	en MWh	en %	en MWh	en %	en MWh	en %
Consommation d'électricité	223 475	93,50 %	216 050	94 %	208 251	96 %
Consommation de gaz	13 022	5,40 %	11 069	4,70 %	6 986	3,38 %
Consommation de fioul	3 711	1,50 %	2 717	1,30 %	2 398	1,10 %

L'efficacité énergétique du parc machine

Nous avons investi dans des outils et machines dernière génération, moins énergivores : des extrudeuses sans préchauffe de matière avec un moteur asynchrone qui consomme moins qu'un moteur en continu, des thermoformeuses modernes qui permettent de réduire la consommation d'énergie de 11 kWh pour les plus anciennes à 7 kWh pour les plus modernes. Notre parc industriel fonctionne en majorité grâce au chauffage par pompe à chaleur type air/eau (un système de chauffage écologique) et nous investissons dans des groupes froids de dernière génération avec un COP plus élevé (permettant la récupération de chaleur et la moindre sollicitation des chaudières). De plus, des compresseurs d'air sont en place sur nos machines et récupèrent la chaleur pour chauffer nos bureaux, salles de pause, zones de stockage et de palettisation. Pour notre usine polonaise, cela représente une économie de 75 % des consommations de gaz/an. Nos filiales RESCASET et SOCAMEL (machines à destination de la restauration collective) ont mis en place une approche durable : les étapes de soudure et de polissage ont été limitées au strict minimum, conduisant à une baisse de la consommation d'énergie de 20 %.

L'éclairage

Nous favorisons l'utilisation de diodes électroluminescentes (LED) qui ont une efficacité énergétique nettement supérieure aux lampes classiques. L'achat et les remplacements des lampes LED sont moins fréquents, ce qui limite aussi les déchets de type D3E. C'est aussi un choix sécuritaire car elles fonctionnent en basse tension et température. Dans nos filiales espagnole VERIPACK et française RESCASET, 100 % des lampes sont des LED, notre usine polonaise a atteint 65 % et la transition continue. En Espagne, des détecteurs de présence ont également été installés pour réduire la consommation.



La consommation énergétique par tonne de matière

Réduire la consommation est important, mais considérer le type d'énergie également car le bilan n'est pas le même entre une énergie fossile (fuel, gaz) ou renouvelable (éolienne, hydraulique, photovoltaïque). En 2021, 34 810 t de recyclé ont été achetées dans le Groupe. Si 1 t de rPET substituée permet d'économiser 20,43 MJ, alors 711 683 MJ ont été économisées grâce à l'incorporation de recyclé. Le delta de variation recyclé/vierge le plus intéressant est celui du papier/carton (70 %); nous aimerions pouvoir l'exploiter plus mais cela n'est pas possible pour des raisons d'hygiène pour les produits en contact direct avec l'aliment. En revanche, nos cartons de transport sont en fibre recyclée. Vient ensuite le PET sur lequel nous avons fixé un engagement ambitieux d'intégration moyenne de 30 % de recyclé dans nos produits.

Matériaux (SRP 2019, FEDERC 2017)	Total énergie consommé MJ Eq./t	Variation recyclé / Vierge	Émission en GES en kg CO ₂ Eq./t	Variation recyclé / Vierge
PET vierge	64 752	-32 %	2 140	-70 %
RPET	44 320		637	
PP vierge	71 761	-25 %	1 620	-88 %
RPP	53 660		189	
Papier vierge	33 095	- 70 %	297	+ 7 %
Papier recyclé	9 860		317	
Carton Vierge	47 214	- 77 %	390	+42 %
Carton recyclé	10 861		670	

FOCUS

La valorisation énergétique par incinération des déchets : la valorisation énergétique permet, dans le respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, d'utiliser les déchets qui n'ont pu être recyclés, ni valorisés sous forme de matière, comme source d'énergie renouvelable. Dans l'UE elle est utilisée pour traiter 26 % des déchets municipaux (Parlement européen, 2015). Cette énergie aurait été perdue si elle n'avait pas été récupérée lors du traitement thermique des déchets. Par exemple, l'incinération d'un sac en plastique permet de produire assez d'énergie pour alimenter une ampoule de 60W pendant 10 min. L'énergie produite par le plastique est comparable à celle produite par le fuel domestique et au moins 3 fois supérieure à celles produites par le carton et le papier (PlasticsEurope, 2021). La valorisation énergétique participe également à la réduction des GES, limite le recours aux énergies fossiles et réduit le coût de traitement des déchets urbains (FNADE, 2021). Le Danemark, les Pays-Bas, la Suède font figure de bons élèves avec une part importante d'énergie produite à partir de déchets.



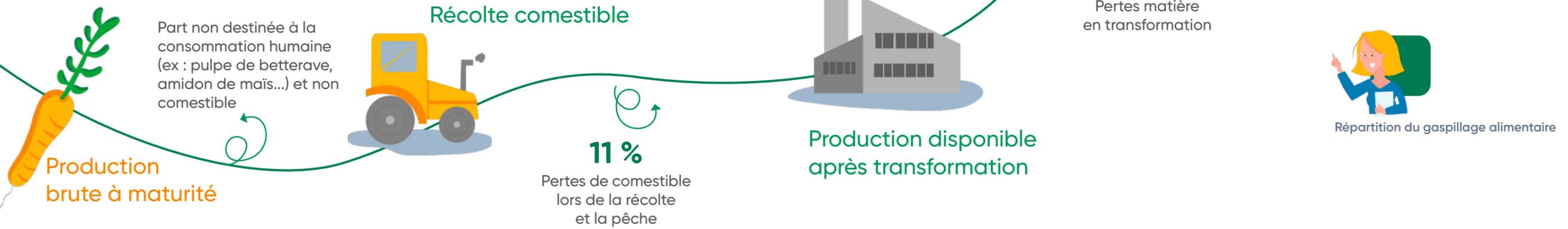
III. NOUS LIMITONS LES DÉCHETS (ODD 12)

La réduction des déchets issus de la filière alimentaire doit se faire selon deux grands axes distincts et complémentaires que sont d'une part la gestion des déchets et d'autre part la lutte contre le gaspillage alimentaire. **En Europe, 1/3 des aliments produits sont perdus ou gaspillés tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'emballage alimentaire lutte naturellement contre le gaspillage et son coût environnemental est généralement 5 à 10 fois inférieur au bénéfice environnemental des déchets évités (Stop Waste, Save Food, 2020).** C'est fantastique, mais ceci ne nous détourne pas pour autant d'un objectif important, la maîtrise de nos propres déchets, et de la mise en œuvre des actions pour y parvenir.

Lutter contre le gaspillage est dans notre nature

Le gaspillage alimentaire en Europe représente 88 millions de tonnes de nourriture perdue par an soit une moyenne de 173 kg par habitant. Il a lieu tout au long de la chaîne de valeur et génère un coût social important car 55 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à un repas de qualité un jour sur deux. Un coût économique avec 143 milliards d'euros perdus en Europe (Parlement Européen, 2017). Un coût écologique car à l'origine de 8 % des émissions globales de gaz à effet de serre (FAO, 2013). L'emballage alimentaire est une arme de choix pour combattre le gaspillage et ses coûts économique, humain et écologique : il protège les aliments sur presque 2/3 de la chaîne de valeur, permettant d'augmenter le temps de conservation des aliments et

de diminuer le gaspillage alimentaire des industries agroalimentaires mais également des foyers. **L'empreinte carbone de l'emballage alimentaire est environ 30 fois plus faible que l'empreinte carbone de la distribution et de la production et ne pèse que 3 à 3,5 % de l'impact climatique des aliments emballés (Stop Waste Save Food, 2020).** Non seulement nos produits luttent contre le gaspillage, mais pour aller plus loin, nous nous engageons dans une politique de réduction de nos déchets... et incitons également les consommateurs à réduire les leurs !



Nous réduisons les déchets de nos usines

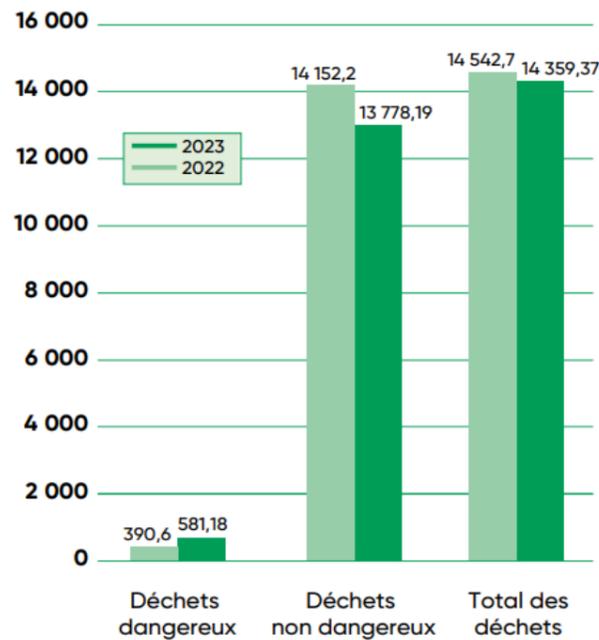
Le Groupe Guillin recycle 100 % des chutes techniques plastique liées à la fabrication de ses emballages alimentaires. Dans chacune des filiales, le tri des déchets est mis en place avec différentes filières de valorisation. Par exemple, les déchets métalliques issus de l'assemblage de l'activité «matériels» sont valorisés par un acteur de proximité. La lecture des flux de déchets a été revue et la priorité est donnée à la valorisation matières. Il convient de rappeler que THIOLAT a un partenariat avec une papeterie locale à qui environ dix pour cent du carton récupéré et revalorisé est revendu. Une de nos filiales a par ailleurs créé un atelier de réparation de palettes.

Types de déchets	Fin de vie	2021	2022	2023
Déchets Non Dangereux	Réutilisation*	12,60 %	33,6 %	19,56 %
	Recyclage ou valorisation matière	43,70 %	37,7 %	55,85 %
	Valorisation énergétique	21,60 %	16,3 %	20,89 %
	Enfouissement	22,20 %	12,4 %	4 %
Déchets Dangereux	Réutilisation*	36,10 %	6,3 %	5,49 %
	Recyclage ou valorisation matière	36,80 %	49,70 %	20,37 %
	Valorisation énergétique	11,20 %	30 %	15 %
	Enfouissement	16 %**	14 %	25 %

*Les chutes techniques réutilisées à 100 % ne sont pas incluses dans ce tableau

Prévention, recyclage et élimination des déchets

Déchets industriels produits par le Groupe en tonnes



Nous gérons au mieux les D3E

Nos machines produites par nos filiales RESCASET et SOCAMEL sont des équipements électriques destinés à la liaison chaude/froide, notamment des collectivités, qui sont considérées en France à la fin de leur vie comme des D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et dont il est primordial de gérer le traitement. Le code de l'environnement R543-180 impose depuis 2014 d'apporter à nos clients la solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre gratuitement un équipement électrique usagé lors de l'achat d'un neuf équivalent. Ces équipements sont recyclés en France à hauteur de 78 %, 8 % sont valorisés énergétiquement alors que 2 % des pièces sont réemployées et 12 % sont enfouies (Federec, 2017). Des mesures réalisées dans nos sociétés montrent un taux de recyclage effectif de 94 % chez RESCASET et 85 % chez SOCAMEL.

Pour aller plus loin, nos sociétés sont partenaires du SYNEG et d'Ecologic pour une filière de gestion plus responsable des D3E, DEA (Déchets d'Éléments Ameublement de cuisines professionnelles) qui se matérialise avec le dispositif VALO RESTO PRO®. Nos chariots repas SOCAMEL sont labellisés LONGTIME®, premier label européen qui identifie et labellise des produits robustes, réparables, conçus pour durer. Nos chariots sont les premiers à porter ce label. De façon plus pratique, nos filiales prennent en charge les factures afférentes à l'enlèvement et au recyclage des déchets de type D3E, c'est le SAV qui gère cette opération directement avec l'organisme Ecologic pour faciliter la reprise chez le client.



FOCUS

Obsolescence programmée : elle consiste à réduire délibérément la durée de vie et la durée d'utilisation d'un bien. Ce phénomène a pour objectif de favoriser le remplacement des produits, notamment pour les appareils électriques et électroniques. En France, l'obsolescence programmée est un délit dénoncé depuis 2015 par le code de la consommation article L. 213-4-1. Soucieux de limiter l'obsolescence de nos machines, nous pouvons affirmer que leur durée de vie est d'environ 10 ans avec un contrat d'entretien. En effet, nous maîtrisons parfaitement la chaîne de production de ces machines pour lesquelles nous favorisons la réparabilité ou le remplacement grâce à un SAV intégré efficace. Nous disposons dans nos ateliers et dans les véhicules de nos techniciens d'un grand nombre de pièces et de composants pour maximiser la réparation chez nos clients.



“

Glossaire.



Acidification

Certains gaz présents dans l'air se transforment en acide en présence d'humidité provoquant la diminution du pH des eaux, la formation de pluies acides... qui déséquilibrent les milieux naturels

ACV – Analyse du Cycle de Vie

Méthode de calcul multicritère permettant de mesurer les impacts potentiels des produits et services sur l'environnement

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie – Organisme français créé en 1991

Anthropique

Dû à l'existence et à la présence d'humains

BRC – British Retail Consortium

Référentiel britannique définissant les exigences en matière de sécurité alimentaire

CARSAT

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail – Régime de sécurité sociale français

CDI/CDD

Contrat à Durée Indéterminée/ Contrat à Durée Déterminée

Cellulose Valley

Une chaire qui regroupe des industriels de métier différents et non concurrents, (Alpha, DS, Chanel, Citeo, Bel) et fait travailler des thésards sur des projets communs.

CO₂ Dioxyde de Carbone

COP – Coefficient de Performance

C'est le rendement énergétique d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur, rapport entre la quantité d'énergie produite et la quantité d'énergie utilisée, il est donné en kWh. Plus le chiffre est élevé, plus le système est performant

CPA – Circular Plastic Alliance

Association lancée par la commission européenne qui vise à augmenter l'utilisation de matière recyclée dans tous les produits en plastique

DEA Déchets d'Eléments Ameublement

DEEE & D3E Déchet d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS Daily Management System

DPEF Déclaration de Performance Extra-Financière

Ecotoxicité

Caractère toxique d'une substance ou d'un produit, paramètre récemment mesuré du fait de la croissance rapide des toxines qui contaminent la biosphère et les écosystèmes

EF

Environmental Footprint – Base de données utilisée pour la normalisation et la communication des résultats des ACV

Elipso

Syndicat des entreprises productrices d'emballages en plastique et souple

Eutrophisation

C'est une accumulation de nutriments (azote et phosphore) allant jusqu'à provoquer l'asphyxie des milieux aquatiques

FAO – Food and Agriculture Organization

C'est l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture créée en 1945, son objectif principal est d'enrayer la faim dans le monde

Fluides frigorigènes

Substances utilisées dans les circuits de système frigorifique pour transférer de la chaleur

FSC® Forest Stewardship Council

GES Gaz à Effet de Serre

GMS – Grandes et Moyennes Surfaces

Concerne les super et hypermarchés dont la surface est supérieure à 400m²

Intermittence

On parle d'intermittence des énergies renouvelables (éoliennes, solaire) car il est impossible pour elles de produire de l'énergie en continu (absence de vent ou de soleil la nuit) il faut donc réussir à les stocker

ISO – International Organization for Standardization

Définit la certification ISO comme une procédure par laquelle une tierce partie donne une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme aux exigences spécifiées dans un référentiel

KPI – Key Performance Indicator

Liste des indicateurs clé de performance utilisés pour l'aide à la décision dans les entreprises

LED Diode électroluminescente

LMS – Learning Management System

Logiciel pour accompagner la formation des collaborateurs permettant de gérer les formations en présentiel et en e-learning

Long Time Label

Premier label européen indépendant qui atteste de la durabilité des produits

MC²

Projet collectif avec le CTP et de nombreux industriels producteurs d'emballages pour concevoir un emballage en cellulose moulée barrière à l'eau et l'huile, grâce aux microfibrilles de cellulose

MJ – Mégajoule

Unité de mesure de l'énergie dans le système international

MoRE

Label créé par Polyvia en France, décerné aux industriels qui achètent et intègrent des matières plastiques recyclées dans leur production

Neutralité carbone

Objectif européen, inscrit dans le Green Deal pour atteindre le 0 émission carbone d'ici 2050

ODD – Objectif de Développement Durable

Au nombre de 17, ils sont fixés par les Nations Unies pour éradiquer la pauvreté et les inégalités dans le monde en assurant sa transition écologique et solidaire

OHSAS 18001 – Occupational Health and Safety Assessment Series

Certification britannique ayant pour objectif l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail

OML – Overall Migration Limit

C'est la quantité maximum autorisée de substances non volatiles qui peut migrer d'un emballage alimentaire à un aliment

PET/rPET

Polyéthylène Terephthalate et Polyéthylène Terephthalate recyclé

PLA – Acide Polylactique

C'est un polymère d'origine biosourcée obtenu à partir d'amidon de maïs, ce qui en fait une alternative au plastique qui peut être biodégradable en composte industriel

PME – Petite et Moyenne Entreprise

En France, entreprise qui ne dépasse pas 500 employés

POP – Prevented Ocean Plastic™

Partenaire du Groupe GUILLIN pour la collecte et la réincorporation de plastique collecté sur les côtes les plus à risques.

PP Polypropylène

PSE Polystyrène expansé

PVC Polychlorure de vinyle

R&D Recherche & Développement

RESET

Programme d'innovation collaborative avec nos clients de la GMS, pour travailler à la substitutions des plastiques et au emploi

RH/SIRH

Ressources Humaines / Système d'Information de gestion des Ressources Humaines

RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises

SAV Service Après-Vente

SRP

Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques

TMS

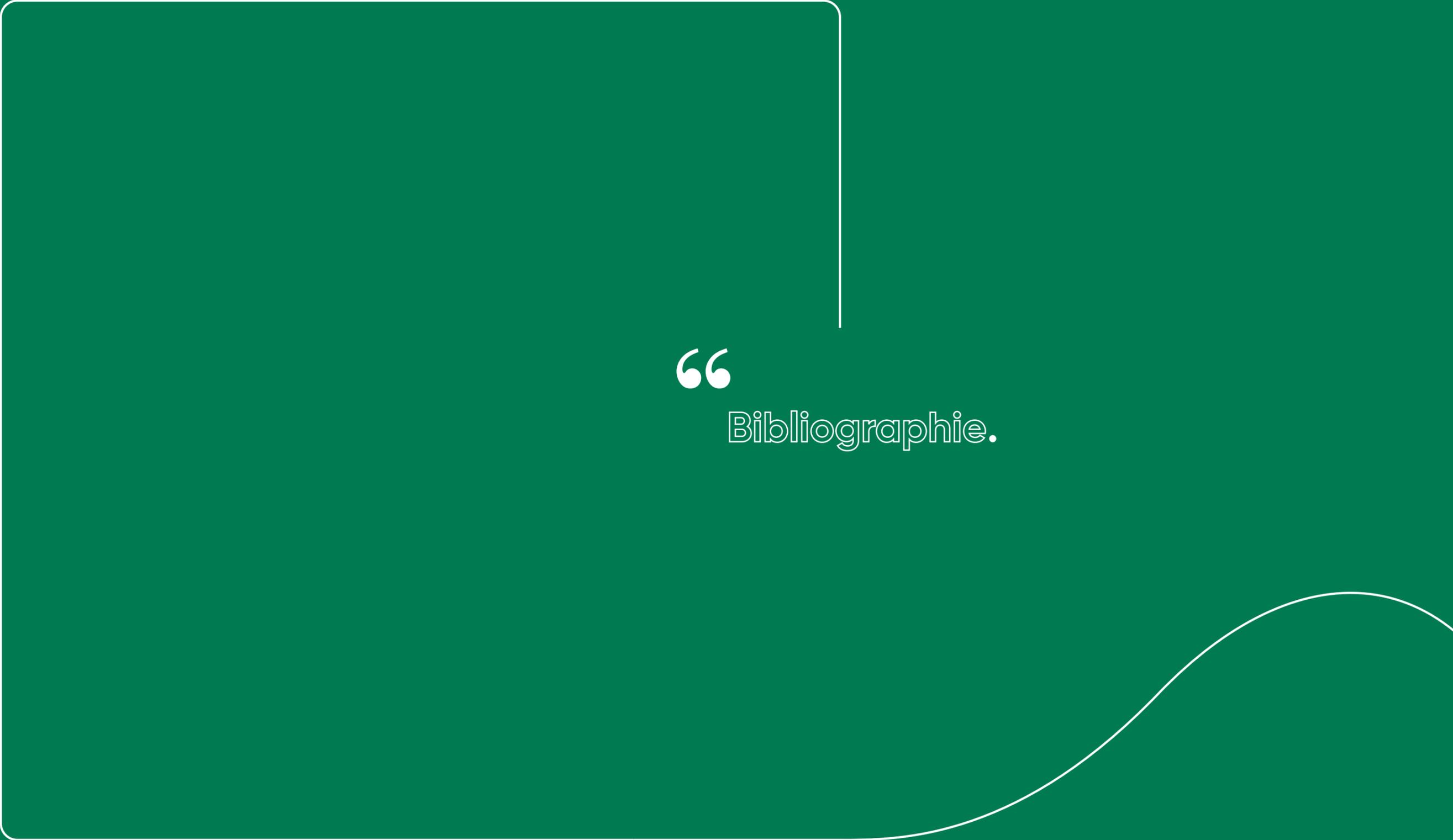
Troubles Musculo-Squelettiques. Ils regroupent les maladies localisées au niveau des articulations, du dos, notamment causées par l'activité professionnelle

UE (CE)

Union Européenne (Commission Européenne) Abréviation utilisée pour citer les lois adoptées par la commission européenne. Il y a également le marquage CE apposé sur les produits jugés conformes aux exigences de l'UE en matière de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

VALO RESTO PRO®

Label environnemental créé par le SYNEG et ECOLOGIC et les professionnels de la cuisine et des métiers de bouche pour souligner l'engagement des producteurs à gérer la fin de vie de leurs équipements de type D3E



“

Bibliographie.

1. Emploi Plasturgie, 2020. La plasturgie : des entreprises où il fait bon travailler.
<https://www.emploi-plasturgie.org/chiffres-cles/la-plasturgie-des-entreprises-ou-il-fait-bon-travailler#:~:text=En%20France%2C%20le%20taux%20moyen,les%20salari%C3%A9s%20se%20sentent%20bien.>
2. Ameli, 2018 (p5).
Tableaux de synthèse des statistiques nationales de la sinistralité 2018 de la branche AT-MP du régime général (ameli.fr)
3. COFEPAC, 2017. Rapport économique 2017.
https://www.cap-fede.fr/images/articles/metiers/chiffres_cles/pdf/RAPPORT_ANNUEL_2017.pdf
4. Ministère de la transition écologique et solidaire, 2020. Les filières de recyclage des déchets en France métropolitaine.
5. Les filières de recyclage de déchets en France métropolitaine (economie.gouv.fr)
6. Stop Waste, Save Food, 2020. Food Packaging Sustainability (p9, p21).
<https://denkstatt.eu/publications/>
7. Harris Interactive, 2020. Les emballages alimentaires en France et au Royaume-Uni.
Etude réalisée en ligne par Toluna du 26 au 31 août 2002, sur un échantillon de 1 086 personnes en France et 1 002 au Royaume Uni à la demande du Groupe Guillin
8. République Française, 2021. Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.
9. Loi 22 août 2021 Climat et résilience convention citoyenne climat | Vie publique.fr (vie-publique.fr)
10. Ministère de la transition écologique, 2019. L'éco-conception des produits
11. L'éco-conception des produits | Ministère de la Transition écologique (ecologie.gouv.fr)
12. EPRC, 2019. MONITORING REPORT 2019 European Declaration on Paper Recycling 2016-2020
13. Plastics Europe, 2020. Plastics – the Facts 2020
14. ADEME, 2018. L'analyse du Cycle de vie
<https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-l'action/dossier/lanalyse-cycle-vie/quest-lacv>
15. FAO, 2021. Food systems account for more than one third of global greenhouse gas emissions
<http://www.fao.org/news/story/en/item/1379373/icode/>
16. SRP, 2019. Production des matières Premières de Recyclage PLASTIQUES
<http://www.srp-recyclage-plastiques.org/images/icv-mpr/2019-avril/SRP-ICV-MPR-Comparaison-Kg-vs-Kg-Mars2019.pdf>
17. Federec, 2017. Évaluation environnementale du recyclage en France selon la méthodologie de l'analyse de cycle de vie (p99)
<https://federec.com/FEDEREC/documents/EvaluationenvironnementaleduRecyclageenFranceMai2017123.pdf>
18. EF 3.0, 2020.
<https://eplca.jrc.ec.europa.eu/LCDN/developperEF.xhtml>
19. Arcelor, Université de Cambridge, 2015.
<https://www.tournus.com/wp-content/uploads/2015/07/dossier-environnement-2015.pdf>
20. ADEME, 2014. Alternatives aux HFC à fort GWP dans les applications de réfrigération et de climatisation.
21. Ecotree, 2021. Combien de CO2 absorbe un arbre ?
<https://ecotree.green/combien-de-co2-absorbe-un-arbre>
22. FSC®, 2017. La certification des forêts FSC® <https://www.wwf.fr/champs-daction/foret/gestion-durable/FSC>
23. Fondation de la mer, 2020. L'Océan : au cœur des défis de demain
24. Unicef, 2017. 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable salubre à leur domicile et plus du double ne disposent pas de services d'assainissement sûrs
<https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/21-milliards-de-personnes-n%E2%80%99ont-pas-acc%C3%A8s-%C3%A0-l%E2%80%99eau-potable-salubre-%C3%A0-leur>
25. Repaper Project, Paperwork : comparing recycled to virgin paper, 2012.
<https://environmentalpaper.org/wp-content/uploads/2017/08/Paperwork.pdf>
26. Statista, 2019. Water withdrawals per capita worldwide as of 2019, by select country
<https://www.statista.com/statistics/263156/water-consumption-in-selected-countries/>
27. République française, 2017. Origine des microplastiques primaires retrouvés dans les océans du monde
<https://ree.developpement-durable.gouv.fr/donnees-et-ressources/ressources/graphiques/article/origine-des-microplastiques-primaires-retrouves-dans-les-occeans-du-monde>
28. Ecologie.gouv, 2021. Déchets marins
<https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-marins>
29. National Geographic, 2019. Les dix fleuves du monde qui charrient le plus de plastique
<https://www.nationalgeographic.fr/planete-ou-plastique/les-dix-fleuves-du-monde-qui-charrient-le-plus-de-plastique#:~:text=4%20millions%20de%20tonnes%20de,les%20plus%20pollu%C3%A9s%20au%20monde.&text=Des%20morceaux%20de%20plastique%20color%C3%A9s,les%20rives%20de%20la%20Buriganga.>
30. Ministère transition écologique, 2021. Chiffres clés du climat France, Europe et Monde
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/data-lab_81_chiffres_cles_du_climat_edition_2021.pdf
31. Parlement européen, 2015. Valorisation énergétique des déchets : opportunités et défis
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554208/EPRS_BRI\(2015\)554208_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2015/554208/EPRS_BRI(2015)554208_FR.pdf)
32. Plastics Europe, 2021. Plastics : overturning received ideas
Plastics: overturning received ideas (bpf.co.uk)
33. FNADE, 2021. Valorisation énergétique des déchets
<https://www.fnade.org/fr/produire-matieres-energie/valorisation-energetique#:~:text=L'in-cin%C3%A9ration%20avec%20r%C3%A9cup%C3%A9ration%20d,de%20chaleur%20urbain%20ou%20des>
34. Parlement Européen, 2017. Infographie : les chiffres du gaspillage alimentaire dans l'Union européenne
<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20170505STO73528/infographie-les-chiffres-du-gaspillage-alimentaire-dans-l-union-europeenne>
35. FAO, 2013. Food Wastage Footprint - Impact on Natural Resources
<http://www.fao.org/publications/card/fr/c/000d4a32-7304-5785-a2f1-f64c6de8e7a2/>

Notes



#weprotectyourfood